

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4157 du Jeudi 22 Décembre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

NOTRE JOURNAL A 70 ANS

CONGO/FRANCE: APRES LA VISITE DE CHRYSOULA ZACHAROPOLOU A BRAZZAVILLE

La France déterminée à accompagner le Congo dans ses projets



Une interview de la secrétaire d'Etat française.

(P.6)

SPORTS

Le troisième sacre de l'Argentine ou le triomphe de Messi
(P.20)

EDITORIAL

Coupe du Monde

CANAL+

KONGOSSA LOUNGE

A PARTIR DU 11 DECEMBRE sur CANAL+

LE DECODEUR HD 1000 FCFA TTC

5000^{ème} DES EVASION

30 ANS LA FETE CONTINUE !

SANTE

La distribution gratuite de moustiquaires imprégnées dans les ménages a commencé
(P.4)

CLOTURE DU JUBILE DES 60 ANS DE L'ŒUVRE MEDICALE CATHOLIQUE SŒUR MARTIN

Une messe à Sainte-Anne pour les 60 ans de l'oeuvre de Sr Martin

Les religieuses de la Congrégation des soeurs de Charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge, les membres du Personnel de l'Œuvre Jubilaire avec des paroissiens sur le perron de la basilique Sainte-Anne.

(P.12)



Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
03, Avenue Fayette TCHITEMBO
Immeuble ex-Société Chrystal Services, 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/06.885.49.40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

**AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE
SOCIETE BIRD GLOBAL CONGO**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F. CFA : 1.000.000
Siège social: Zone portuaire, Centre-ville, arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA
Pointe-Noire (République du Congo)
RCCM CG-PNR-01-2018-B12-00428

Aux termes d'un Procès-verbal de la décision extraordinaire des associés de la société «BIRD GLOBAL CONGO», en date à Pointe-Noire du 04 novembre 2021, enregistré même ville le 28 avril 2022 folio 079/13 1103920, portant:

- Cession de la totalité des parts sociales de Monsieur Mario Riu DA COSTA DUARTE et Monsieur Fidèle Junior Jesse YENGO MAMBOU, les Cédants, à Monsieur Victor Hugo SIMOES DE MELO, le Cessionnaire;

- Changement de l'objet social.
Statuts mis à jour le 09 novembre 2022, enregistrés à Pointe-Noire à la recette des impôts Centre le 28 avril 2022, folio 079/14 sous le numéro 3921.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n° CG-PNR-01-2022-D-01103 du 10/11/2022.

RCCM N° CG-PNR-01-2018-B 12-00428.

Pour insertion,

Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, sis 55, Avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en diagonal de CONGO BET, marché plateau centre-ville, téléphone : 05 575 20 98/ 06 495 29 93

**AVIS DE CONSTITUTION
WORLD ASSUR**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de F CFA 10.000.000
Grand marché, 47 avenue du 15 août 1963, vers FOBERD
Téléphone: 06 805 48 93/ 06 513 15 73
Pointe – Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Juvénal TSANGOU, Notaire en résidence à Pointe-Noire, le 03 août 2022, dûment enregistré le 05 août 2022, sous le folio 151/1, n° 0706, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays :

- Conseils en assurances ;
- Assistance et gestion des sinistres.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination sociale: WORLD ASSUR

Adresse: Grand marché, 47 avenue du 15 août 1963, vers FOBERD, téléphone: 05 085 54 45/ 06 502 25 62, Pointe-Noire - République du Congo.

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2022-B12-00159

Pour avis

La Notaire

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, sis 55, Avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en diagonal de CONGO BET, marché plateau centre-ville, Pointe-Noire, téléphone : 05 575 20 98/ 06 495 29 93

**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
WORLD ASSUR**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de F CFA 10.000.000
Avenue de la télévision Pointe-Noire, vers la galerie NDOUNA, Centre-Ville
Téléphone: 05 085 54 45/ 06 502 25 62
RCCM N° CG-PNR-01-2022-B12-00159
Pointe – Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte portant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, en date du 24 octobre 2022, dûment enregistré par le bureau de l'enregistrement des domaines et timbres, le 26 octobre 2022, sous le folio 208/2150, n° 1596, que le siège de la société WORLD ASSUR SARLU qui était établi au numéro 47 de l'avenue du 15 août 1963, grand marché vers FOBERD, est transféré à l'adresse suivante :

- Arrondissement n°01 E.P.LUMUMBA, sur l'avenue de la télévision Pointe-Noire, vers la galerie NDOUNA.

MENTION MODIFICATIVE: Dépôt dudit acte a été fait au greffe du tribunal de commerce le 16 novembre 2022, enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-01342.

Pour avis,

La Notaire

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«AFRICONGO TRANSIT» EN SIGLE ACT

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 75, rue Tchilounga, Centre-ville, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2012-B13-00212
REPUBLIQUE DU CONGO.

NOMINATION D'UNE NOUVELLE GERANTE ET D'UN CO-GERANT, CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «AFRICONGO TRANSIT» en sigle ACT, en date du 09 novembre 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 10 novembre 2022, sous Folio 205/7, n°4758, trois résolutions ont été adoptées.

1- La nomination de Madame BALOU NGOMBI Audrey Espérance en qualité de gérante et de Monsieur KIMPOLO Adrien en qualité de co-gérant.

2- Initialement fixé à Pointe-Noire, croisement avenue Agostinho NETO et rue Kingambo, Immeuble Ex camp CFCO, Centre-ville, le siège social est transféré dans la même ville, au 75, rue TCHILOUNGA, Centre-ville, République du Congo.

3- En conséquence des changements intervenus, une mise à jour des statuts de ladite société s'impose afin de prendre en compte les différentes modifications intervenues. Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 décembre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-01197.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le 07 décembre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-01445.

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2022

Pour avis

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire**

VIE DES PARTIS

L'UPADS exige un audit sur les projets relevant des Grands travaux

«Susciter un débat constructif sur les préoccupations majeures des Congolais». Tel est l'objectif de la conférence de presse animée le 13 décembre dernier par le premier secrétaire de l'UPADS, Pascal Tsaty-Mabiala, au siège de son parti, à Diata, dans le 1^{er} arrondissement Makékélélé. Il est revenu sur les grandes décisions prises par le conseil national de l'UPADS, au cours de sa session extraordinaire tenue du 18 au 19 en novembre 2022, à Brazzaville.

Pour Pascal Tsaty-Mabiala, les incertitudes quotidiennes des Congolais n'ont pas encore trouvé de thérapie appropriée, au regard de la situation macroéconomique du pays.

Le premier secrétaire de l'UPADS a passé au vitriol le discours du Chef de l'Etat devant le Parlement réuni en congrès le 28 novembre dernier. «Dans son rôle de premier parti de l'opposition, l'UPADS ne se contentera pas du superficiel et ne se lancera pas dans la critique vaine et facile sans propositions concrètes», a-t-il indiqué.

Conscient du fait que la question de l'unité nationale est cruciale parce qu'elle constitue l'âme qui fonde toute nation, Pascal Tsaty-Mabiala a précisé que depuis les événements du 1997, le pays est encore divisé, «nonobstant le constat objectif qui offre à chaque citoyen la liberté de se déployer géographiquement ou de s'installer dans la localité de son choix».

Pour lui, les Pères fondateurs de la République, «auxquels nous nous référons si souvent, sont malheureusement effacés de l'imaginaire collectif et de la conscience patriotique. Il nous faut réhabiliter leur mémoire», a-t-il fait savoir.

Il a, pour cela, suggéré la construction d'un mausolée dédié à ces Pères fondateurs afin de reconstituer objectivement l'histoire du pays en restituant son passé; la prise des mesures d'apaisement en faveur de tous les pro-

tagonistes des conflits politiques de 1997 à nos jours, ainsi que le lancement d'un débat national sur le phénomène éthyque et ses conséquences dans la gestion du pouvoir politique dans les relations humaines.

Pour Pascal Tsaty-Mabiala, en 34 ans d'existence en tant que République, le bilan des progrès réalisés est mitigé. «Les travaux réalisés au cours de ces deux dernières décennies posent non seulement le problème de la qualité des infrastructures, en termes de durabilité, mais surtout de leur financement. En effet, l'opacité sciemment entretenue dans ce domaine ne permet d'accéder aux coûts réels de réalisation de ces importants investissements. De surcroît, ces travaux réalisés essentiellement sur emprunt placent le Congo sous tutelle économique des puissances étrangères, la Chine en particulier. Ce qui, au demeurant, nous a valu le statut moins valorisant de pays pauvre très endetté, alors qu'avant la survenue de la crise économique et financière en 2014, nous connaissions une embellie financière du fait de l'envolée des cours mondiaux du pétrole», a-t-il détaillé.

Tout en reconnaissant les efforts réalisés dans la construction des infrastructures nécessaires pour booster le développement, le premier secrétaire de l'UPADS s'est interrogé néanmoins sur l'opportunité de certaines réalisations «dispendieuses» à faible impact sur le développement, et



Pascal Tsaty-Mabiala

qui apparaissent comme des investissements de prestige. Devant ce qu'elle a qualifié de «gâchis», l'UPADS exige la réalisation d'un audit de tous les projets relevant des Grands travaux, «exécutés ou en voie d'achèvement, ou encore purement et simplement abandonnés».

De même qu'elle suggère une meilleure gestion des logements sociaux auxquels la classe moyenne au Congo ne peut accéder en raison des coûts prohibitifs.

Parlant de la corruption, Pascal Tsaty-Mabiala estime que celle-ci maintes fois critiquée n'est encore qu'à des simples dénonciations. «Devant cet affaiblissement de l'autorité de l'Etat, il y a de quoi se demander si les affinités politiques ou ethniques n'ont pas pris le dessus sur la gestion orthodoxe et impartiale de l'Etat voué à une faillite programmée», a-t-il regretté.

Pour le premier secrétaire de l'UPADS, éradiquer la corruption est avant tout une question de volonté politique et de liberté d'exercice du pouvoir judiciaire et non des commissions parlementaires. C'est pourquoi, elle a suggéré le renforcement de l'éthique des ma-

gistrats et l'application des sanctions disciplinaires à l'encontre des juges corrompus; l'auto-saine par le parquet de tout fait lié à la corruption, la concussion, la fraude et le trafic d'influence, etc.

Il est également revenu sur la situation préoccupante des agents municipaux dans les communes de plein exercice, qui cumulent pour certains 52, 51 ou 46 mois de salaires impayés depuis des lustres. Tout comme sur les affrontements entre la Force publique et les étudiants qui réclamaient le paiement de plusieurs trimestres d'arriérés de bourse non perçue depuis 2018. La menace des enseignants vacataires de débrayer si le paiement de leurs arriérés de salaire n'est pas obtenu, ainsi que du collège intersyndical qui exige la signature du 2^e protocole d'accord.

S'agissant de l'insécurité à Brazzaville et Pointe-Noire, il a dit que cela traduisait la faiblesse des forces de sécurité qui sont «empêtrées dans les pratiques inciviques et les actes de banditisme».

Cyr Armel YABBAT-NGO

pour notre cause commune, celle de la préservation de la planète, seront inévitablement au rendez-vous de l'histoire». Elle s'est dite heureuse que dans le cadre du partenariat

TERRES

La France et le CAFI apportent un soutien financier au Congo

La République du Congo et l'Agence française de développement (AFD) ont procédé le 19 décembre dernier à la signature de conventions de financement du Programme d'utilisation durable des terres. Le document a été paraphé par Mme Ingrid Olga Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, représentant le ministre de l'Economie et des finances; Mme Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'Etat française auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, et Mr Maurozio Cascioli, directeur de l'Agence française de développement. En présence de Français Barateau, ambassadeur de France, et de Mme Kouroumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo.

Les montants engagés pour la conduite de ce programme s'élèvent à 24,5 millions d'euros, soit 16.070.946.500 de F.CFA, dont 18,5 millions de dollars du fonds fiduciaire de l'initiative pour le forêt de l'Afrique centrale (CAFI), délégués à l'AFD et 7 millions d'euros de l'AFD sous forme de subvention.

Ce programme vise à soutenir les efforts engagés par le Gouvernement pour structurer son approche nationale d'affectation des terres, d'un schéma national d'aménagement et de développement du territoire et de deux schémas départementaux pilotes.

Le renforcement du cadre institutionnel et la mise en place de

ces instruments intersectoriels dédiés à l'aménagement du territoire, devront ainsi asseoir la définition d'une stratégie de développement intégrée, conciliant les objectifs de développement socio-économique et de pérennisation des ressources naturelles et des écosystèmes. Soulignant le caractère stratégique de ce programme et le soutien de la France à CAFI, la secrétaire d'Etat Chrysoula Zacharopoulou a fait relever que cette signature venait réaffirmer les engagements formalisés dans la lettre d'intention de CAFI signée le 3 septembre 2019 par les présidents Denis Sassou-Nguesso et Emmanuel Macron, au nom de la présidence du conseil d'administra-



Pendant la signature de conventions de financement

tion de CAFI.

En clair, le Programme d'utilisation durable des terres vise à appuyer l'atteinte de 22 des 52 engagements fixés par cette lettre pour mettre en œuvre la stratégie nationale de développement bas-carbone en République du Congo.

Pour la ministre Ingrid Olga Ebouka Babackas, la signature de ces conventions qui intervient juste après la COP 27 de Charm El-Cheik, en Egypte, se veut «un signal fort de la conviction dont il ne faut jamais se départir que les financements

avec le CAFI, que soit signé ce programme dont l'objectif général est de définir un processus inclusif et concerté de planification des usagers et d'utilisation de ces terres au niveau national.

Financées sur une durée de 5 ans (2022-2027), les retombées de ce programme, a dit la ministre, «seront importantes puisqu'elles doivent permettre de généraliser et encaisser des pratiques et usages harmonisés du territoire, assurant une utilisation durable des terres et des ressources naturelles, la

Editorial

Coupe du Monde

Il y a des événements qui valent mieux d'être vécus. Un jour, un documentaire renfermera les épisodes de cette 22^{ème} Coupe du monde de football, dimanche dernier à Doha, au Qatar. Mais ne pourra pas raconter la féerie de ce que nous avons vécu. Jamais scénario n'aurait mieux séduit les aficionados, jamais émotion d'une finale de Coupe du monde n'aura enthousiasmé les passionnés. Et jamais, vainqueurs comme vaincus n'auront autant donné la sensation au coup de sifflet final, que les gagnants auraient pu être les perdants.

La France aurait bien pu l'emporter, nous aurions célébré la fantastique manière de faire d'un Mbappé. A lui tout seul, il a surmonté les obstacles, s'est joué d'une opinion peut-être trop favorable à l'Argentine : il a su marquer quand il fallait et, oui, comme il fallait. Au point qu'à la fin de la partie, je garde encore en mémoire les mots de ce commentateur : c'est Bondy contre l'Argentine. Une ville de banlieue française contre une nation de football, l'Argentine. C'est-à-dire le pays d'Amérique latine de l'autre prodige en face, qui est rentré avec la coupe sous le bras : Lionel Messi.

Le match que nous avons suivi a été épique, intense en émotions, plein de suspens, avec une fin aux tirs aux buts, c'est-à-dire la cruelle loterie qui voit les deux gardiens de buts des deux équipes finalistes départager le sort des peuples. Nous avons vu le prodige sous nos yeux, nous en parlerons pour les quatre années à venir. Parce que le spectacle a été digne d'une finale, avec un «F» majuscule.

Mais le match a été aussi une succession de matches dans le match. C'était l'Amérique latine contre l'Europe. Mais c'était aussi un match de deux générations scindées en deux : ceux qui terminaient leur cycle et qui ne seront pas là à la prochaine Coupe du monde, et ceux que cette Coupe du monde 2022 a contribué à mettre en lumière pour la suite de l'histoire. Match aussi, accessoirement souligné par quelques racistes de tour, entre Noirs et Blancs. Entre Afrique de la diaspora et Europe des racines.

Aujourd'hui, à l'heure où un sentiment anti-français semble parcourir l'Afrique, attisé par quelques officines de haine, ici comme là-bas, il a été symptomatique de voir le monde se diviser entre pro-immigration et indécrottables passésistes. Une véritable coupe du monde en deux ou plusieurs camps. Reposons-nous de nos émotions et vivons dans l'espérance des prodiges qui se révéleront dans quatre ans, à la prochaine coupe du monde.

Albert S. MIANZOUKOUTA

préservation des forêts et des tourbières et une trajectoire de développement bas-carbone». «Les activités de ce programme, a-t-elle affirmé, visent à structurer l'approche nationale de l'aménagement du territoire, en accompagnant l'élaboration du Plan national d'affectation des terres (PNAT), d'un schéma national d'aménagement et de développement du territoire (SNAT) 2025 et de deux schémas départementaux (SDAT) pilotes dès lors, ses résultats participeront incontestablement au succès planifié de la diversification de notre économie à travers l'adoption d'outils précis de gouvernance territoriale». La ministre a indiqué que le Gouvernement mettra tout en œuvre afin que ce programme soit déployé dans les meilleures conditions, pour optimiser

ses efforts et contribuer à une gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Elle a invité les partenaires financiers à accélérer la mobilisation de toutes les ressources vouées à la lutte contre le changement climatique pour être fidèles à leurs engagements internationaux en la matière.

A noter que ce programme sera mis en œuvre par le ministère de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, le ministère de l'Economie forestière et le ministère de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PLATEAUX

Six familles en quête de reconnaissance de leurs terres coutumières

La Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières s'est réunie en session extraordinaire le 17 décembre dernier à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, pour examiner six affaires introduites par les familles Akoh, Assiloukouba, Adzoulako, Ntitiébe, Ebilimoukoué et Elion-Ngambon. Les travaux étaient présidés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, en sa qualité de président de la Commission. En présence de la préfète des Plateaux, Mme Alphonsine Akobé Ompangana; de la présidente du Conseil départemental, Mme Sidonie Amboud; du président de l'association nationale des terriens du Congo, Aristide Mampouya, notamment.



Pierre Mabiala

Dans la salle de conférences de la mairie de Djambala, face à Pierre Mabiala, étaient installés les membres de la Commission, les sous-préfets de Djambala, de Ngo et de Mpouya, les chefs de quartier, les représentants des familles et des villages limitrophes.

La préfète des Plateaux, Alphonse Akobé Ompangana, première vice-présidente de la Commission, a rappelé qu'une terre sécurisée et immatriculée est exempte de tout litige. Pour elle, la maîtrise de la gestion de la terre est un impératif pour l'Etat. C'est tout le sens à donner à toutes les descentes du ministre d'Etat à travers les différents départements du pays.

En ouverture des travaux, Pierre Mabiala a rappelé la loi n°21 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains. Le ministre d'Etat est revenu sur le message du Chef de l'Etat sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès le 28 novembre dernier. Il demandait au Gouvernement d'accélérer le processus de reconnaissance des terres coutumières, en vue de constituer la réserve foncière de l'Etat qui, aujourd'hui, est de 3.084 hectares, 38 ares, 8 centiares.

C'est dans cette optique que s'inscrit la session extraordinaire

de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, tenue à Djambala. Elle avait à son ordre du jour six affaires qui, au finish, ont toutes été ajournées. Les six affaires ont connu des oppositions y compris de la part du directeur départemental de l'Economie forestière des Plateaux sur la famille Assiloukouba qui, selon lui, vend des terres faisant partie de la réserve de la Léfini. En plus, «certains membres de cette famille se sont faits propriétaires dans la réserve», a-t-il dénoncé.

«A partir de cette intervention, nous ne pouvons pas prendre le risque de valider ce dossier parce qu'on a l'obligation de préserver toutes les réserves de faune dans le pays, les forêts qui sont du domaine de l'Etat, ainsi que les cours d'eau et leurs emprises», a décidé le ministre d'Etat. Mme Madeleine Ngatsini, mandataire générale de la famille Nzoulako, sur la terre Epia, a échappé de justesse à la prison. Il lui est reproché par le représentant des terres Ampé, le fait d'extorquer leurs terres; de faire entrer illégalement les Congolais de la RDC en République du Congo, notamment dans le district de Mpouya; de les faire travailler à son profit et de créer des villages sans en avoir la qualité. Abasourdi, Pierre Mabiala s'en

est pris à la dame: «Ces étrangers peuvent se constituer en bande de mercenaires installés allègrement sur notre territoire. C'est une question de sécurité nationale. Vous installez les étrangers et vous les faites travailler, tout en prenant la fiscalité. Vous n'avez pas le droit de faire ça. Les autorités ne sont pas au courant et vous faites comme bon vous semble. Il y a là des infractions qui ne sont pas encore prescrites. Il y a aussi le problème des limites de vos terres avec les voisins qui ont fait opposition. Vous prenez même des notes circulaires à la place de la préfète. Nous avons là une preuve formelle que Mme Madeleine Ngatsini administre les terres sans être propriétaire. Vous allez trop loin dans la violation des lois et règlements de la République. Nous allons ajourner le dossier pour permettre de repreciser les limites de toutes les familles», a averti le ministre d'Etat.

Les dossiers des familles Ntitiébé et Elion-Ngambon ont été ajournés pour non comparution des mandataires généraux. Leurs représentants se sont présentés avec des procurations non enregistrées et légalisées. En outre, la famille Ntitiébé est en conflit avec les voisins; et l'affaire serait au tribunal. «Si vous avez déjà saisi les juridictions de la République,

vous ne pouvez plus venir ici. Nous sommes incompetents. Il faut attendre la décision définitive de justice», a expliqué Pierre Mabiala.

Les membres de la Commission ont jugé nécessaire d'ajourner tous les six dossiers pour repreciser les limites et attendre pour les deux qui sont pendants devant les tribunaux la décision définitive de justice.

Pour le ministre d'Etat, si la gestion foncière connaît encore des difficultés, c'est parce que les terriens n'ont pas encore la maîtrise des procédures. «Si vous continuez comme ça, vous exposez vos terres à la prise par l'Etat. Tant que vous n'allez pas faire reconnaître vos terres coutumières, elles restent dans le domaine public de l'Etat. La loi portant code du domaine de l'Etat dispose que les terres du domaine rural appartiennent exclusivement à l'Etat. Prenez conscience car, la récréation est finie», a-t-il martelé.

Il a exhorté le président de l'association nationale des terriens du Congo à faire de la pédagogie foncière auprès de ses membres. «La prochaine fois, nous allons procéder à l'immatriculation de vos terres au nom de l'Etat», a averti le ministre d'Etat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

JEUNESSE

Le Congo rejoint la plateforme U-report

Il s'agit d'un outil permettant aux jeunes de faire entendre leur voix sur leurs préoccupations et centres d'intérêts en envoyant gratuitement des messages par téléphone, au numéro vert 2024, mais aussi par Facebook et WhatsApp. Le ministère en charge de la Jeunesse, en collaboration avec celui en charge de l'Economie numérique, l'UNICEF et la société de téléphonie mobile Airtel se sont associés et ont procédé, lundi 12 décembre dernier, au lancement de cette plateforme au Congo.

U-report, désormais présente dans 97 pays, est un outil de messagerie sociale et un système de collecte de données développé par l'UNICEF pour améliorer l'engagement des jeunes, informer les dirigeants et favoriser un changement positif. Autrement, ils pourront partager leurs points de vue sur les questions qui sont importantes pour leur communauté et inspirer ces dernières à agir en partenariat pour le développement durable. Les jeunes peuvent participer à des sondages, demander conseils et partager d'informations; l'expression des jeunes congolais occupant désormais beaucoup plus de place dans la vie du pays.



Un accord a été signé entre les partenaires impliqués dans le projet

Mais, pour l'UNICEF, «il est question de fédérer les associations de jeunesse autour de U-report pour leur permettre d'influencer positivement les communautés et participer aux changements souhaités», a indiqué sa représentante, Chantal Umtoni.

L'implication d'Airtel s'inscrit dans le cadre de son «engagement social auprès des communautés locales dans lesquelles notre réseau opère», a indiqué le directeur général de ladite société, Alain Kahasha.

Le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Nguélonlé, a, quant à lui, appelé les jeunes à s'inscrire massivement sur cette plateforme. «Jeunes dignes et soucieux du développement, que vos opinions et aspirations guident notre action», a-t-il conclu.

Pour accéder à U-report, il suffit d'envoyer le mot "Congo" avec un numéro Airtel au 2024, ou par Facebook, ou encore par WhatsApp. Gratuitement!

G.-S.M.

DROITS DE L'HOMME

Promouvoir le bien-être des populations

Le Gouvernement et le Système des Nations Unies au Congo ont célébré conjointement la Journée internationale des droits de l'homme sous le thème: «Dignité, liberté et justice pour tous». Les différentes manifestations ont eu lieu au ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones à Brazzaville, le samedi 10 décembre 2022. Elles ont été coprésidées par les ministres Aimé Ange Wilfrid Bininga, Garde des sceaux, ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones; Mme Inés Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales, aux côtés de Christ Mburu, coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo. Les ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques et les représentants des Agences des Nations Unies étaient également présents. Le but de cette Journée est de sensibiliser pour promouvoir le bien-être des peuples. L'ensemble des messages lus et les séquences de théâtre présentées ont mis exergue les droits humains.

Un panneau est désormais dressé dans le jardin public faisant face au ministère de la Justice montrant les trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les manifestations ont été couronnées par un festival.

Suite en page 6)

rait difficile, le Dr Mobousse a indiqué que les instructions ont été données aux médecins chefs des districts sanitaires pour que les équipes de distribution procèdent au ratissage quartier par quartier et ruelle par ruelle de sorte que personne ne soit oublié. Au cas où un ménage serait sauté ou absent, on peut contacter le centre d'appel au 06 950 50 50.

La première phase de la campagne a débuté le 22 octobre dans les six départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Lékoumou, de la Bouenza et du Pool. Plus de 1.554.000 moustiquaires ont été distribuées dans plus de 700.000 ménages.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

SANTE

Distribution gratuite de moustiquaires imprégnées dans les ménages

La deuxième phase de la campagne de distribution gratuite de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) dans les ménages a été lancée le 17 décembre 2022 à Brazzaville. Prélude à ce lancement, Le Dr Jean-Claude Mobousse, directeur départemental des soins et services de santé, a animé une conférence de presse jeudi 15 décembre. Il a invité la population à réserver un bon accueil aux agents distributeurs des MILDAs et à utiliser les moustiquaires imprégnées afin de se protéger du paludisme. «Les MILDAs reçues ne sont ni à vendre, ni pour la pêche, ni pour le jardinage, encore moins pour la couverture des tombes, sous peine de sanction», a-t-il martelé.

La conférence de presse s'est déroulée en présence du Dr Denis Ako-Arrey, directeur du projet Fonds mondial à Catholic relief services (CRS), du Dr Jean Luc Mbaka, directeur de la campagne à CRS, et Abovri Ndam, directeur de cabinet du préfet de Brazzaville.

La deuxième phase de la campagne est organisée du 17 au 27 décembre à Brazzaville par le ministère de la Santé, à travers le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), en partenariat avec Catholic relief services (CRS),

sous le financement du Fonds mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les autres départements: la Likouala, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et les Plateaux attendront 2023. Le Dr Mobousse a souligné que la stratégie mise en place par le Gouvernement et ses partenaires est que toutes les opérations se feront le même jour selon l'approche porte à porte; les agents de distribution passeront dans les ménages et procéderont à l'identification et à la remise des MILDAs en fonction



Les conférenciers

de la taille de chaque ménage, tout en orientant les responsables de ménages sur l'importance, l'utilisation et l'entretien des MILDAs reçues.

Le directeur départemental des soins et services de santé a indiqué que les MILDAs, une fois reçues, doivent être aérées à l'ombre durant 24h ou encore une journée à l'abri du soleil, pour diminuer l'efficacité des produits utilisés pour l'imprégnation

de ces MILDAs. «Lorsque les moustiquaires reçues sont sales, au bout de 3 mois, elles peuvent être lavées uniquement avec du savon doux comme Fanico, le savon de Marseille, le savon le Coq. Ne jamais les laver avec du javel ou du détergent. Après le lavage, il faut les étaler à l'ombre et ne jamais les repasser après séchage», a-t-il déclaré.

Pour les zones où l'accès se-

ACTION HUMANITAIRE

Assistance d'urgence aux victimes des catastrophes naturelles

Les pluies qui s'abattent sur le pays causent d'énormes dégâts matériels dans plusieurs localités. Des villages et quartiers sont inondés et des toitures emportées par des vents violents, entraînant l'effondrement de nombreuses habitations. Des familles entières se retrouvent sinistrées. Pour tenter d'apporter une réponse à cette situation, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, s'est entretenue le 12 décembre dernier avec cinq préfets des départements victimes de sinistre. Et le 13 décembre, le Gouvernement est allé apporter une assistance d'urgence aux victimes des catastrophes naturelles dans le département de la Cuvette, notamment à Oyo et Boundji.



Remise d'un échantillon de médicaments au maire d'Oyo

Avec les préfets, il s'est agi de faire le point de la situation humanitaire occasionnée par les inondations dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette, les Plateaux et le Kouilou, afin d'envisager un plan d'intervention humanitaire. «Le Gouvernement a toujours réagi en pareille circonstance. Nous sommes venus préparer les conditions de déploiement de l'aide humanitaire qui va être apportée aux victimes des inondations», a expliqué Jean-Jacques Mouanda, préfet de la Likouala, tout en indiquant que les équipes du ministère en charge de l'action humanitaire sont déjà sur le terrain pour évaluer les dégâts. Les préfets ont, au cours de cette audience, apporté leur contribution technique à la préparation

de cette assistance humanitaire d'urgence qui va soulager tant soi peu les souffrances des populations sinistrées dont certaines vivent dans les sites de fortune. C'est dans cet élan que la ministre, en compagnie de ses homologues Jean-Luc Mouthou de l'Enseignement primaire, préscolaire, secondaire et de l'alphabétisation et Raymond Zéphirin Mboulou de l'Administration du territoire et de la décentralisation, se sont rendus dans le département de la Cuvette pour répondre à la sollicitation de la population. Ce périple a commencé à Boundji où des vents violents ont emporté le 12 décembre dernier les toitures de trois bâtiments du lycée Jacques Opangault et en-

dommagé ses latrines, ainsi que deux bâtiments du collège. Le nombre de personnes sinistrées s'élève à 41. La mairesse de Boundji a remercié la promptitude du Gouvernement face au drame qu'a subi sa ville. Pour la ministre, les élèves ne peuvent pas perdre l'année scolaire. «Il faut qu'ils arrivent à terme. Nous ne voulons pas être responsables de leur échec. Voilà pourquoi, nous sommes arrivés rapidement pour apporter cette assistance du Gouvernement», a déclaré Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Elle a, par ailleurs, décliné la composition du kit de construction acheminé: 1200 tôles de 3500 kg, 270 bastings, 150 fers

de 10, 100 fers de 6, 340 chevrons, 25 tonnes de ciment, 70 kilos de pointes de 10, 60 mètres d'étanchéité et 20 rouleaux de fil d'attache. La ministre a indiqué qu'une équipe dynamique va travailler pour réhabiliter ces bâtiments. «Le reste du matériel sera mis à la disposition de la population sinistrée», a-t-elle précisé. A Oyo, deuxième étape de ce périple, la ministre a remis un lot de médicaments au président du Conseil municipal, Gaston Yoka. Ils sont destinés à soigner les personnes victimes des inondations qui vivent dans un site de fortune.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MINISTRE DES AFFAIRES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma inflexible sur les affectations

Recrutés au titre du quota des années 2019-2021, les 300 agents nouvellement affectés au ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, ont été soumis du 14 au 16 décembre dernier à un séminaire d'imprégnation sur les missions assignées à ce département. C'est la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma qui a procédé à l'ouverture du séminaire.



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

Ces nouvelles recrues ont massivement répondu à l'invitation du ministère. Une marque de traduction de leur disponibilité à servir le pays, mais aussi de l'intérêt porté à ce séminaire qui avait pour objectif de les mettre dans le bain de la noble mission du MASSAH, celle d'être au service des personnes vulnérables et des laissés pour compte. La ministre a demandé aux recrues de saisir ce moment d'échange et de partage pour comprendre et intérioriser les rouages du ministère, mais aussi les règles d'éthique et de déontologie qui devront désormais être le socle des valeurs qui guideront leur vie professionnelle. Grâce à ce séminaire, a-t-elle dit, «vous assimilerez que pour réussir dans le travail social, le respect de la hiérarchie et celui de l'usager sont des principes d'or comme le sont, tout autant la ponctualité, la discipline au travail, la compétence, l'amour du travail bien fait, le sens de la responsabilité et du dévouement». Elle a salué leur affectation. «Nous vous accueillons à bras ouverts et souhaitons à vous tous, une prodigieuse carrière au service de la cause de personnes vulnérables dans le pays», a déclaré la ministre. En plus de l'interpellation, son discours était une pédagogie.

Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a rappelé aux recrues que dans leur parcours professionnel, ils doivent avoir à l'esprit les valeurs fondamentales du travail social, la justice sociale, le respect de la dignité de la personne, l'altru-



Les nouvelles recrues

isme, le respect et le dévouement professionnel, la disponibilité et la tolérance. Pour elle, cette initiative devra être suivie par des formations pratiques qui seront organisées dans tous les services du ministère au profit tant du niveau central que dans les services déconcentrés et les établissements spécialisés. «Le ministère aura besoin de votre disponibilité, de votre rigueur, de votre résistance aux tentations malsaines et aux antivaleurs, notamment l'absentéisme, le retard au travail, la paresse et la corruption», a

insisté la ministre. Et d'ajouter: «C'est à ces conditions que votre présence sera profitable et rentable pour votre administration». Dégageant l'intérêt du séminaire, elle a expliqué à ces agents qu'ils ont été recrutés pour satisfaire l'intérêt général. «Ce qui en soi est une responsabilité, une mission dont nul ne peut prétendre s'acquitter sans être informé ou formé». S'agissant des affectations, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a été ferme. «J'ai personnellement veillé à ce que le déploie-

ment des agents mis à notre disposition prenne en compte la nécessité de pourvoir en personnel les services sociaux dans tous les départements du pays sans exclusion. C'est ainsi que vous allez vous préparer à vous départir de cette idée malsaine qui ne voit le fonctionnaire que comme serviteur de l'Etat dans les grandes villes. Etre affecté à l'intérieur du pays, n'est ni une punition, ni une sanction. C'est servir l'Etat là où le besoin se fait sentir, c'est-à-dire partout. Les jeunes fonctionnaires que vous êtes devriez s'y préparer», a-t-elle affirmé. A noter qu'au cours de ce séminaire, ces recrues ont appris les substrats préalables et essentiels sur lesquels se bâtira au fil de temps leur carrière et se dessinera leur réussite professionnelle. A travers les différentes communications, ils ont appris à comprendre le ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Vendeuses et vendeurs chassés encore de l'entrée du CHU-B

Pour la énième fois, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) a fait sa toilette, samedi 17 décembre 2022. Les autorités ont voulu, semble-t-il, mettre fin au petit marché installé depuis de nombreuses années dans le hall d'attente extérieur, à l'entrée de ce centre sanitaire. Elles en ont fait chasser et les vendeurs et les vendeuses. Le trottoir du boulevard Lyautey a également été débarrassé de ses vendeurs, même celui de la rue d'à-côté qui s'était réanimée, petit à petit. Il n'y a plus d'objets encombrants, hormis les taxis et les bus qui y stationnent. Ce coup de balai s'étendra-t-il ailleurs dans la ville? Les trottoirs de l'avenue de l'OUA, au marché Total de Bacongo, par exemple, sont anarchiquement occupés. La mairie est incapable d'y faire le grand ménage pour restaurer ce domaine public devenu insalubre.

«Le Falcon de Sassou définitivement mis en vente»

C'est ce que rapporte Africa Intelligence, quotidien spécialisé en information confidentielle: «Dans un jugement du 13 décembre, le Tribunal judiciaire de Bordeaux a statué sur le fond de l'affaire opposant Commisimpex et la République du Congo: le jet Falcon de la République du Congo sera bien mis aux enchères. Mise à prix: 15 millions d'euros». C'est la maison de vente du commissaire-priseur parisien Pestel-Debord qui serait chargée de la vente.

Djiri: Casis, îlot de bandits à main armée?

Les bandits armés «bébés noirs» ne semblent pas lâcher prise, malgré les patrouilles routinières de la Force publique. Certains quartiers de Brazzaville connaissent une recrudescence de vols à main armée. A Djiri, le neuvième arrondissement par exemple, il ne passe pas de jours sans que l'on ne déplore des vols ou des agressions physiques. On signale que samedi 17 décembre dernier, à 5h du matin, un gang a «amputé» le bras d'un jeune qui sortait de son domicile, au quartier Casis. Trois jours plus tôt, un autre jeune a eu de la chance en échappant aux griffes de bébés noirs. Face à cela, les habitants réclament une opération spéciale pour renforcer la sécurité dans leur quartier.

E2C: l'atelier de réparation des transformateurs a brûlé

L'atelier de réparation des transformateurs de la société E2C (Energie électrique du Congo), au centre-ville de Brazzaville, a failli partir en flammes mercredi 14 décembre dernier, vers 9h. Dieu merci, le feu a vite été maîtrisé par les sapeurs-pompiers et les agents de l'entreprise. Aucun équipement vital du poste n'a été affecté, selon la direction générale de la société.

Un jeune couple parent de triplés demande de l'aide

Une femme a donné naissance à des triplés, mais sans aucune ressource, elle et son mari appellent à l'aide. Le couple, une élève et un étudiant, aurait de la peine à trouver de quoi subvenir aux besoins des nouveaux-nés. Dans un reportage diffusé par une chaîne de télévision, le père et la mère expliquent les conditions dans lesquelles la femme a mis au monde ses triplés et demandent de l'aide aux hommes et femmes de bonne volonté.

ETUDE DE MAITRE JAIME CHRISTIAN GUYCHEL GOULOU NOTAIRE

E-mail: gguychel@gmail.com - 102, avenue Linguissi TCHICAYA (en face de la Maison d'arrêt), 1^{er} étage, République du Congo

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique en date à Pointe-Noire du vingt septembre deux mille vingt-deux, soumis selon le vœu de la loi à la formalité impérative de l'enregistrement au bureau de la recette de Pointe-Noire Centre, Me Jaime Christian Guychel GOULOU, Notaire, a reçu le procès-verbal de la décision à caractère ordinaire des actionnaires de «GINOV CONGO», en abrégé «G.C.», société par action simplifiée de droit congolais au capital de deux millions (2.000.000) de francs CFA, ayant son siège à Pointe-Noire, quartier Mpita, 2, rue Mongo Bissafi, 1^{er} arrondissement, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/PNR/01-2022-B16-00022, décision portant reconduction du mandat du Président, renouvellement du mandat de la Directrice Générale. En conséquence, la mise à jour des statuts Le reste demeure inchangé.

Pour avis.

CONGO/FRANCE: APRES LA VISITE DE CHRYSOULA ZACHAROLOU A BRAZZAVILLE

La France déterminée à accompagner le Congo dans ses projets

La plénipotentiaire française a signé plusieurs accords de partenariat et relancé la coopération franco-congolaise. Elle a répondu aux questions de la presse.

****Madame, après la Zambie et l'Afrique du Sud en octobre dernier, le Congo-Brazzaville fait partie des pays africains que vous visitez avant la fin de cette année. La France et le Congo-Brazzaville ont des relations bilatérales particulières et historiques. Aujourd'hui, au Congo, on a le sentiment que Paris semble se détourner de Brazzaville. Est-ce que, selon vous, les relations entre Paris et Brazzaville sont au beau fixe et qu'est-ce qui le prouve ?**

*Le Congo et la France partagent une histoire commune, mais surtout une volonté d'avancer ensemble vers un avenir en commun.

Notre partenariat est exceptionnellement riche, et nous permet d'agir ensemble dans de très nombreux domaines.

Je vais vous partager quelques exemples de priorités congolaises que la France accompagne.

Votre jeunesse a une énergie et des talents remarquables – et la France vous accompagne pour la former et lui offrir des opportunités d'emplois, comme j'aurai l'occasion de le voir dans un Centre d'éducation de formation et d'apprentissage (CEFA) de Brazzaville, qui forme 1 000 jeunes par an.

Votre pays souhaite développer ses infrastructures – et la France vous accompagne sur des projets précis, comme le montre la route de la corniche que je visiterai cet après-midi.

Les écosystèmes du bassin du Congo sont un des grands poumons de la planète – et la France vous accompagne pour les préserver et les valoriser.

La France est aux côtés du Congo pour accompagner et soutenir vos projets et vos priorités. Nous avons encore de nombreux domaines où nous pouvons renforcer ce partenariat.

Votre ministre de la culture est par exemple venue récemment à Paris pour évoquer votre volonté de développer un partenariat autour de vos musées.

Et je serai à l'écoute des souhaits que m'exprimeront vos dirigeants et la population, notamment la jeunesse, que je rencontrerai durant ces deux jours sur place.

**** Quels sont les projets phares en matière de développement entre le Congo et la France ? Et quels sont les projets futurs ?**

* La France est le premier partenaire de développement du Congo.

Depuis 2009, nous avons soutenu, via l'Agence Française de Développement, un total de 36 projets portés par les Congolais. Ce sont des projets qui amélioreront la vie quotidienne des Congolais, en renforçant l'accès à l'eau, à l'électricité et à la santé, en soutenant la formation professionnelle et l'accès aux

emplois, ou encore en soutenant les populations les plus vulnérables pour l'accès à des services sociaux.

**** Comment la France encourage-t-elle les efforts pour la préservation de la biodiversité ?**

* Ici au Congo, vous savez combien la nature est une ressource vitale, tant pour votre environnement que pour votre développement.

C'est pourquoi la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la valorisation des ressources naturelles (forêt, agriculture, ...) sont des axes prioritaires du partenariat franco-congolais. Nous contribuons par exemple :

- à la relance de l'agriculture durable, dans des domaines comme le maraîchage et le cacao ;

- à la promotion d'une préservation et utilisation durable des forêts qui inclut pleinement les communautés villageoises et autochtones ;

- ou encore à l'adaptation aux effets du changement climatique, comme la gestion des érosions côtières et l'approvisionnement en eau potable des villes congolaises.

Nous allons continuer de développer ce partenariat et je signerai lundi avec le ministère de l'Economie et des Finances et l'AFD un nouvel accord de financement pour un usage durable des terres qui sera mis en œuvre par les ministères en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Economie forestière.

Plus largement, la France a fait de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité, et particulièrement de la préservation des forêts tropicales, une priorité forte de son action internationale.

C'est le message que j'ai porté la semaine dernière à la COP15 à Montréal. Un Sommet consacré aux forêts tropicales – le One Forest Summit – se tiendra l'année prochaine au Gabon. Le Congo y est invité et aura toute sa place. Il pourra mettre en valeur ses nombreuses initiatives, nationales et régionales, en faveur de la préservation de son patrimoine naturel.

**** Quelles innovations a apporté le sommet Afrique-France du 8 octobre 2021 à Montpellier, dans les relations entre la France et ses partenaires africains, alors que la plupart des Chefs d'Etat africains n'y avaient pas participé ?**

* Dès le début de son mandat, le Président Emmanuel Macron a souhaité écrire une nouvelle page de la relation entre la France et les pays du continent africain.



Chrysoula Zacharopoulou

Nous avons pour cela engagé un dialogue franc, entre partenaires égaux, sur l'ensemble des sujets y compris les sujets mémoriels. Nous partageons une même volonté de regarder notre histoire commune droit dans les yeux. C'est notamment pour cela qu'a été célébré avec chaleur et fraternité, en octobre 2020 à Brazzaville, le 80^{ème} anniversaire de l'arrivée du Général de Gaulle à Brazzaville, « Capitale de la France Libre ».

Nous avons pour habitude de dire que les jeunes africains sont l'avenir du continent. En réalité, elles sont déjà le présent. Elles sont donc naturellement au cœur des relations entre la France et ses partenaires africains. Le sommet de Montpellier, qui a placé les jeunes venus de tout le continent au centre des échanges, a marqué notre volonté de dialoguer encore davantage avec vos jeunes, et de créer des ponts entre nos jeunes.

Sur tout le continent, notre priorité est de répondre aux aspirations de la jeunesse, en intégrant pleinement la formation, la culture ou encore le sport dans notre partenariat.

****La question de la dette pèse beaucoup dans le développement des pays africains. Des efforts sont faits pour alléger le poids de la dette dans les économies africaines. Est-ce que cette question continue de préoccuper la France et y a-t-il de nouvelles initiatives pour soulager les Africains du poids de la dette ?**

* La France est depuis longtemps très engagée aux côtés des pays africains pour le traitement de leur dette. Il est indispensable de redonner des marges de manœuvre pour que des pays comme le vôtre puissent faire face aux chocs externes et investir pour le développement.

Nous avons pris plusieurs initiatives avec le G20, pour la suspension du service de la dette, pendant la crise sanitaire, et la mise en œuvre d'un cadre commun de traitement, qui inclut les créanciers publics et le secteur privé. Les avancées réalisées en faveur d'autres pays, comme

au Tchad ou en Zambie, sont encourageantes.

Ces nouvelles initiatives sont déterminantes pour répondre à la crise de surendettement qui menace le continent, notamment du fait de l'augmentation massive de la dette d'origine chinoise au cours de la dernière décennie.

Ces enjeux seront au cœur du sommet sur le « nouveau pacte financier » annoncé par le président Macron et prévu en juin 2023.

**** Y a-t-il un volet santé dans le partenariat de la France avec le Congo et en quoi consiste-t-il ?**

* Oui, les questions de santé ont toute leur place dans notre partenariat, car c'est évidemment un sujet central et un défi majeur dans le monde entier, y compris au Congo.

La France est notamment engagée, à hauteur de 10 millions d'euros, dans le financement d'un vaste chantier de rénovation du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville. Des programmes franco-congolais ont également permis de former 2 000 professionnels de santé depuis 2014.

**** L'Afrique centrale est une pièce maîtresse dans la Francophonie : que fait-on pour encourager une préservation de la langue française au**

cœur de l'Afrique ?

*La francophonie, c'est aujourd'hui des milliers d'accents, de sonorités, de nouveaux mots. C'est une langue qui se réinvente chaque jour aux quatre coins du monde. Elle a 300 millions d'ambassadeurs à travers la planète.

La jeunesse francophone est chaque jour un peu plus africaine. Et l'épicentre de la francophonie ne se trouve pas à Paris, mais sans doute quelque part sur le fleuve Congo.

Les Congolais, et notamment les auteurs et les artistes, en font pleinement partie. Je pense à de grands écrivains, comme Sony Labou Tansi hier ou Alain Mabankou aujourd'hui. Ils incarnent cette francophonie créative et dynamique tant appréciée à travers le monde.

**** La jeunesse africaine francophone rêve beaucoup de poursuivre les études supérieures en France. Mais, les conditions d'accès dans les Universités françaises sont très très sélectives. Cela ne constitue-t-il pas un frein à la consolidation de la Francophonie quand on sait que nombre de ces étudiants sont contraints d'aller en Chine et dans les pays anglophones**

pour poursuivre leurs études ?

* La France accueille plus de 100 000 étudiants venus du continent africain, au total. Ces chiffres sont en hausse constante. La France est fière de soutenir l'accès des jeunes francophones à l'excellence de son système universitaire. Mais nous agissons aussi pour leur offrir des opportunités de formation chez eux, dans leur pays, comme nous le faisons ici au Congo en soutenant les centres d'éducation, de formation et d'apprentissage, ou encore nos partenariats avec les universités locales.

**** Pour terminer, qu'est-ce que les Congolais peuvent retenir de votre visite officielle en terre congolaise, dans le raffermissement des relations bilatérales entre la France et le Congo ?**

* Que la France, et l'Europe, sont des partenaires fiables et plus que volontaires pour accompagner le Congo dans son développement. Nous sommes à l'écoute de vos priorités et de vos aspirations. Et surtout, nous devons agir ensemble pour relever les grands défis mondiaux en matière de santé, d'environnement ou encore d'alimentation.

(Suite de la page 4)

Cette journée en souvenir de l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme est une réponse aux affres et aux atrocités des deux guerres mondiales. C'est ainsi que dans son message, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, a invité les Etats membres, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs à placer les droits humains au cœur de l'action menée pour inverser les tendances destructives connues actuellement.

Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a souligné l'intérêt de cet anniversaire. « Le 10 décembre de chaque année, l'humanité célèbre cette date qui est un repère important parce qu'elle marque depuis 1948 une ère nouvelle. Aujourd'hui, nous célébrons le 74^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le thème retenu cette année est un appel lancé aux pouvoirs publics pour renforcer les mesures visant à garantir effectivement à tous les citoyens du monde, de façon égalitaire, des droits et libertés sans discrimination », a-t-il déclaré.

La ministre Inès Nefer Bertille Ingani a indiqué que cette Journée était aussi une manière d'interpeller les nations, « à nous approprier et à défendre nos droits fondamentaux, principalement le droit à la vie et au plein épanouissement qui sont véritablement entravés par les fléaux que sont les violences de toute nature faites aux femmes et aux filles dans le monde, en général, et en République du Congo, en particulier ».

Philippe BANZ

EIFFAGE GC CONGO

Succursale de la société EIFFAGE GENIE CIVIL
Société par actions simplifiées unipersonnelle
Au capital de 29 388 795 Euros

Siège social: 3-7 Place de l'Europe, VELIZY VILLACOUBLAY (78140)
Adresse de la succursale: S/C du Cabinet PricewaterhouseCoopers, 88 Avenue du Général De Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société Eiffage Génie Civil, en date du 30 septembre 2022, reçu au rang des minutes de Maître Noël Moutou, Notaire à Pointe-Noire, sous le répertoire n° 488/ MN/022, en date du 10 novembre 2022, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 18 novembre 2022, sous le n° 9065, folio 218/19, il a été notamment décidé de:

1. l'ouverture d'une succursale en République du Congo, régie par les dispositions légales en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:
 - **Dénomination:** EIFFAGE GC CONGO
 - **Forme:** Succursale
 - **Activités:** - l'acquisition, la vente de tous immeubles ou biens immobiliers; - la réalisation de toutes constructions et la vente en état futur d'achèvement ou achevée, l'entreprise de tout travaux publics et de bâtiment, voirie, démolitions et reconstruction; - location de biens immobiliers ou d'immeubles; la décontamination des sols et des eaux souterraines pollués; - la création et l'exploitation de tous fonds de commerce et

d'industrie ayant trait à ces activités, leurs acquisitions et leur vente, la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher aux objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusions ou autrement.

• **Adresse:** S/C du Cabinet PricewaterhouseCoopers, 88 Avenue du Général De Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo.
2. la nomination de Monsieur Edgar COULOMB, en qualité de Représentant de la succursale.
Dépôt dudit procès-verbal a été effectué, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-02116, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 29 novembre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B21-00018.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration

GOVERNANCE

Promesse de mise en place d'outils adaptés

Le forum national sur la gouvernance publique en vue de la création d'un cadre de concertation et de consultation de l'ensemble des parties prenantes sur l'état des lieux de la gouvernance publique au Congo a été clôturé le 8 décembre dernier par le Pr Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat. Il a été organisé par le ministère en charge du Contrôle d'Etat avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP).



Le ministre Jean Rosaire Ibara

Au cours de ce forum, placé sous le thème: «Contrôle d'Etat, qualité du service public et de lutte contre les antivaleurs: trois outils au service de la performance de l'action publique», les participants pendant quatre jours, ont formulé plusieurs recommandations: au contrôle d'Etat, de renforcer la gouvernance, les capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles du dispositif du contrôle interne; responsabiliser les gestionnaires et sécuriser leur gestion; assurer la régularité et l'efficacité des missions des administrations publiques; garantir la fiabilité et l'intégrité de l'information publique; harmoniser les méthodes des structures d'audit et contrôle pour un fonctionnement cohérent et harmonieux du système de gestion des risques; mettre en place un système intégré du contrôle de l'Etat.



Les participants à la clôture du forum

Pour la qualité du service public, il s'agit entre autres d'identifier les administrations publiques et para étatiques en fonction de leurs impacts sur les usagers avant diagnostic qualité; faire le diagnostic qualité au sein des administrations publiques et para étatiques identifiées en fonction de leurs impacts sur les usagers et mettre en place un plan d'action; former à la norme ISO 9001: 2015 le personnel des administrations publiques et par étatiques.

Pour la lutte contre les antivaleurs, les participants ont recommandé d'organiser des campagnes de sensibilisation sur les comportements déviants au sein des administrations publiques et para étatiques; vulgariser les textes qui encadrent le fonctionnement des structures administratives; promouvoir les bonnes pratiques administratives; vulgariser les codes de déontologie administrative notamment.

Sur la performance de l'action publique, ils ont recommandé de créer un dispositif de pilotage de contrôle interne au sein de l'administration publique; fixer les délais raisonnables dans le cadre du traitement et de la délivrance des documents administratifs et d'organiser chaque année des sessions des conseils de discipline, etc.

Clôture du forum, le Pr Jean Rosaire Ibara a salué les participants pour l'atteinte des résultats combien éloquentes. Il a aussi félicité les experts, animateurs et facilitateurs pour leur disponibilité et surtout la qualité de l'animation et du matériel didactique mis à la disposition de ces participants.

Le ministère du contrôle d'Etat, a-t-il déclaré, mettra en place tous les mécanismes et outils adaptés en vue d'un programme d'actions cohérents, avec des objectifs hiérarchisés et bien déterminés. «Les attentes de nos populations sont immenses et nos actions qui ont la lourde charge de les combler, se doivent de jouer pleinement leur rôle. Nous voici dans la continuité d'un parcours qui focalise sur nous l'attention des fils et filles de notre pays, le Congo. Nous n'avons donc aucun droit à l'erreur, car nous représentons désormais leur espoir», a-t-il dit,

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ITIE

Donner la mesure des résultats et des impacts de l'Initiative

Le Secrétariat permanent de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), a tenu jeudi 8 décembre 2022 à Brazzaville, une réunion de présentation des deux études pour montrer les efforts et les performances de l'Initiative au profit du Congo aux parties prenantes. La rencontre a été présidée par Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité national de l'ITIE, en présence de Christian Mounzé, vice-président du comité national ITIE et de Brice Mackosso, de la société civile. La réunion a consisté à une évaluation de l'impact de la mise en œuvre pour la transparence dans les industries extractives.

Le comité national de l'ITIE et le secrétariat international de l'Initiative ont initié deux études, dont la première a porté sur la modélisation des contrats pétroliers pour comprendre les revenus et les ventes pétrolières de l'Etat et la deuxième sur l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE. L'objectif de ces études a été d'analyser et à mieux comprendre les revenus passés et futurs de l'Etat, tirés du secteur pétrolier en se basant sur les données publiées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE.

Les résultats des études ont recommandé de promouvoir l'utilisation de la modélisation financière pour une meilleure mobilisation des recettes et à encourager une plus grande transparence en renforçant la mobilisation des revenus domestiques en développant des modèles financiers permettant d'expliquer le régime fiscal congolais, les paiements historiques effectués au profit de l'Etat et d'anticiper les revenus potentiels de l'Etat au cours des prochaines années. Florent Michel Okoko a indiqué:



Florent Michel Okoko

«Nous avons la mesure des résultats et les impacts qui est une dimension dans la norme ITIE permettant de connaître, si nous avons fait des avancées, si nous avons des forces ou des faiblesses, si nous avons bien utilisé à bon escient l'ensemble des informations que nous récoltons dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE. Chaque année, il est produit un rapport ITIE avec un

ensemble d'informations basées sur un processus et à l'équipe de l'Initiative de donner un caractère fiable et vérifiable». La réunion a connu la participation des acteurs administratifs, des membres du comité national de l'Initiative, des délégués des sociétés pétrolières et forestières et des représentants de la société civile.

Philippe BANZ

CORRUPTION

Rendre compte aux Congolais de la gestion de l'argent public

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption qui intègre la quinzaine des Droits humains, le Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) a animé vendredi 9 décembre dernier à Brazzaville, une causerie-débat sur le thème: «La redevabilité des pouvoirs publics à l'égard des populations: constats et perspectives». Si la lutte contre la corruption se veut avant tout être la transparence dans la gestion de la chose publique, «chaque gouvernant devrait rendre compte aux Congolais de la façon dont il gère l'argent qu'on met à sa disposition», a indiqué le conférencier Maixent Emeka, coordonnateur du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme.



Pendant la causerie-débat

L'activité qui a regroupé les responsables des différentes ONG membres du CCOD a été organisée avec l'appui de l'Union européenne, représentée par Amparo Moreno Sebastia, chargée santé et secteur sociaux de l'Union européenne au Congo (UE). Dans son exposé, Maixent Fortunin Animba Emeka a insisté sur le fait que depuis plusieurs années, le chef de l'Etat dans ses discours revient toujours sur la corruption qui ne finit pas. Et le pays dispose de plusieurs lois pour lutter contre la corruption, mais aussi sur la redevabilité. Il y a des lois qui disent que chaque gouvernant doit rendre compte aux Congolais de la façon dont il gère l'argent qu'on met à sa disposition, mais dans la pratique ça ne se fait pas... pourtant la corruption est interdite... «mais, vous allez dans un service public, pour obtenir par exemple le passeport qui coûte 50 000 FCFA, mais vous dépensez plus de 50 000 FCFA. C'est de la corruption. Ça veut dire que les agents publics font le chantage sur les citoyens, pour livrer le service public, etc.», a-t-il expliqué.

Réagissant à l'exposé, Trésor Nzila estime qu'«il est extrêmement difficile de lutter contre la corruption dans des pays où les dirigeants restent longtemps au pouvoir. Il faut peut-être aller vers l'alternance, pour combattre la corruption... l'alternance amène un nouveau souffle, des nouvelles énergies... ainsi, l'alternance ne serait-elle pas une réponse face à tout ce que nous décrions comme situation?», s'est-il interrogé.

En complément aux propos de Trésor Nzila, Emmanuel Njikam, conseiller technique chargé de la société civile à l'UE, suggère de sortir de la critique, pour être dans la proposition. Parce qu'«on peut soit critiquer et fermer la porte en face, mais soit dire la même chose que la critique peut dire, mais être dans la proposition». et de compléter: «Ces derniers temps, beaucoup d'acteurs de la société civile s'expriment chaque fois qu'il y a une actualité sur le Congo. Je note qu'on est super critiqué... chaque fois qu'on a

SANTE

Les ménages reçoivent déjà des moustiquaires imprégnées

Le secrétaire général de la préfecture Letchaud Oko Bonsang a remis symboliquement lundi 19 décembre 2022 les moustiquaires imprégnées dans l'un des ménages au n°79 de la rue Banziris, quartier 31 à Poto-Poto. C'était au cours du lancement officiel de la deuxième phase de la campagne de distribution gratuite de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA).



Letchaud Oko B. remettant la moustiquaire à un habitant

«Dormons et faisons dormir notre famille sous la moustiquaire imprégnée, pour éviter le paludisme», tel est le thème de cette campagne qui prendra fin le 27 décembre prochain. Dans son mot de bienvenu, Jacques Elion, administrateur-maire de Poto-Poto, a invité la population à recevoir les moustiquaires imprégnées dans leurs ménages. Il les a exhortées à ne pas mener des mauvaises campagnes pour intoxiquer les autres. L'administrateur-maire veillera à ce que ces populations puissent accueillir les personnes qui se présenteront à elles. Lancement de la deuxième phase de la campagne de distribution gratuite de masse de MILDA, Letchaud Oko Bonsang a rappelé que le paludisme est une maladie très dangereuse et très ravageuse. Cette campagne de distribution, a-t-il indiqué, vise à remettre à tous les ménages congolais à Brazzaville les MILDA. La moustiquaire imprégnée constitue l'outil le plus efficace pour éviter les piqûres de moustiques qui contaminent tous les citoyens au Congo, a-t-il dit. Il a aussi salué tous les efforts consentis par le Gouvernement de la République et les partenaires techniques et financiers notamment Catholic relief services (CRS) pour faire de telle sorte que le taux de mortalité lié au paludisme régresse.

A. N'K-K.

l'occasion de parler, on est vraiment critiqué. Ça veut dire que si on veut travailler, qu'on le veuille ou non, la politique publique ce n'est pas nous la société civile, c'est d'abord celui qui est investi d'une autorité publique. Donc nous, nous pouvons contribuer. Mais pour qu'on contribue, on est obligé d'en faire des alliés. Sinon, il n'y aura pas alternance... », a-t-il souligné. Le président du CCOD, Félix Batantou Oumba, a plaidé pour la mise en place d'une structure à travers les réseaux de la société civile, pour débattre des problèmes de gouvernance en République du Congo.

Gaule D'AMBERT

ENTREPREUNARIAT

Les jeunes formés sur le personal branding et le leadership communautaire

La plateforme Boost que dirige Elwin Gomo a organisé le 9 décembre dernier un master class «Je partage mon expérience» à l'endroit de la jeunesse congolaise, sur le personal branding développé par le Dr Antonin Idriss Bossoto, chef du département des Sciences et techniques de la communication (STC) et autour du leadership communautaire exposé par l'honorable Léonce Alban Kaky, député de Makélékélé 3. Apprendre de l'expérience des autres pour développer des compétences, tel était le but de l'exercice.

Le Dr Antonin Idriss Bossoto a expliqué que le personal branding est un ensemble de techniques, de communications qui permettent à un individu de se "vendre" en mettant en exergue ses compétences, ses valeurs, son expertise et son savoir-faire devant des partenaires de projet. Chaque année, a-t-il déclaré, bon nombre de jeunes diplômés qui sortent des universités et se forment dans des secteurs très stratégiques, qui ont des compétences, ne savent pas comment porter à la connaissance des institutions, des entreprises de l'existence de leurs compétences. Le personal branding, a-t-il poursuivi, arrive comme un outil permettant aux jeunes diplômés de trouver une solution en termes d'employabilité. Cela nécessite également un état d'esprit de croissance qui leur permettra de faire un diagnostic

afin de s'améliorer et d'être compétitif. «Il est important que ces jeunes se mettent en réseau en apportant leur contribution. 90% des jeunes entrepreneurs échouent, car un entrepreneur ne doit pas considérer l'échec comme une fin, il faut le considérer comme un outil permettant de s'améliorer et de pérenniser son activité. Sans échec, on n'apprend rien. L'échec doit permettre à l'entrepreneur de rebondir, d'être plus fort, de tirer des conséquences, d'apprendre, de se parfaire et de faire avancer son projet», a-t-il indiqué.

De son côté, Léonce Alban Kaky a partagé les bases du leadership communautaire, comment avoir une vision et comment mettre en place un plan d'action pour marcher sur la voie et atteindre les objectifs. Le leadership communautaire, a-t-il défini, est la capacité à un homme de rassembler un



Les jeunes, les conférenciers et les organisateurs

groupe de personnes, de partager une certaine croyance et de leur donner la force et les éléments d'aller vers les objectifs à atteindre.

Le député de Makélékélé 3 a reconnu qu'il n'est pas facile d'entreprendre au Congo avec toutes les pressions fiscales (taxe et prélèvement), mais, dans la démarche, a-t-il fait savoir, il ne faut pas d'abord voir la difficulté. «Quand vous avez une mission, ne vous posez pas la question si vous avez des moyens, mais il faut d'abord se lancer et quand vous vous lancerez, vous allez vous confronter à certains obstacles; au fur et à mesure, ces obstacles trouveront des solutions», a-t-il précisé.

Donnant le sens du master class, Elwin Gomo a souligné quant à lui que ce master class a été initié pour donner à la jeunesse la volonté d'apprendre en suivant les professionnels qui partagent leur expérience. La meilleure manière d'apprendre aussi, a-t-il dit, c'est d'apprendre des erreurs et les réussites des autres.

Cette dynamique sera lancée en 2023 pour que les rencontres soient régulières. Chaque mois avec des thématiques différentes.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Mira BOUSSIENGUE
(Stagiaire)

ECONOMIE

Clôture de la 3^e session ordinaire du Comité national économique et financier

Le Comité national économique et financier du Congo (CNEF) s'est réuni le mardi 29 novembre 2022 à Brazzaville. Sous la présidence de Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances, assisté de Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, de Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, qui y a assisté par visioconférence.

Après avoir adopté le programme d'activités et le budget de son secrétariat général et examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue, le Comité a pris connaissance de l'environnement économique international et national au troisième trimestre de l'année 2022 ainsi que des perspectives qui se profitent en fin d'année.

Le Comité a noté que la situation économique du monde reste principalement marquée par les effets de la crise russo-ukrainienne, notamment la hausse des tensions inflationnistes et le resserrement des politiques monétaires des principales banques centrales. Le FMI a prévu un taux de croissance du PIB mondial à 3,2% en 2022; contre 6,1% en 2021. Au plan national, le Comité a relevé qu'en septembre 2022, le système bancaire a enregistré une légère hausse de 0,3 % des crédits bruts à l'économie à 1417,1 milliards et un repli de 2,4% des créances en souffrance à 271,1 milliards. Sur le plan régional, la BEAC prévoit une reprise progressive de l'activité économique, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait autour de 3,3% en 2022, après 1,6% en 2021, sous l'effet principalement du rebond de la croissance pétrolière.

Au moment où s'achève la «3^e session du CNEF, nous pouvons nous féliciter de la qualité de nos travaux ainsi que du résultat obtenu maintenant que nous sommes nantis des options levées par la 3^e session du CNEF. Il nous revient de garder le cap de la synergie, c'est le passage obligé pour affronter avec efficacité les principaux défis particulièrement du plan économique et financier», a déclaré Jean Baptiste Ondaye. C'est par ses propos que les travaux de la 3^e session ordinaire du CNEF a été clôturée.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)



MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CABINET

Unité de Gestion du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (REDISSE IV).

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 003 /UC-REDISSE IV/APM/2022 DU 20 DECEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE LA REDACTION D'UN TEXTE JURIDIQUE INTERMINISTERIEL PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME ONE HEALTH (UNE SEULE SANTE) (Publication du 20 Décembre 2022)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de 15 Millions de dollars (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024.

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit:

- Composante 1:** Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.
- Composante 2:** Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.
- Composante 3:** Développement des ressources humaines en santé publique.
- Composante 4:** Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer.

L'exécution du projet REDISSE IV est assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé.

Elle a pour ancrage institutionnel la Direction des études et de la planification et comprend parmi ses membres, des consultants expérimentés à recruter selon les procédures de la Banque mondiale.

L'UGP-REDISSE IV, à travers ces Termes de référence, se propose de recruter un cabinet d'avocats de réputation internationale.

L'objectif est de rédiger les textes juridiques pour la mise en place de la plateforme Une seule santé et spécifiquement de: (i) réaliser un état des lieux des textes juridiques et réglementaires existants; (ii) élaborer les avant projets des textes légaux et des projets des textes réglementaires pour la mise en place de la plateforme Une seule santé.

EXPÉRIENCES ET QUALIFICATIONS DU CABINET

Le cabinet doit:

- être un cabinet d'Avocats;
- présenter un dossier complet d'identification et d'inscription du maître du cabinet au tableau de l'ordre des avocats;
- avoir un certificat d'aptitudes professionnelles d'avocat (CAPA)

du maître du cabinet (une présentation du maître du cabinet, mentionnant clairement le domaine de compétence, les statuts, les personnes mandatées pour représenter la structure, le nombre d'années d'expérience);

- avoir réalisé au moins 1 mission similaire (dans la collecte, l'analyse et la rédaction des textes juridiques) au cours des 5 dernières années en République du Congo ou dans d'autres pays.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 18 janvier 2023 à 14 heures précises.

Unité de Coordination du Projet REDISSE IV- située au n°1 de la rue Lucien Fourneau Bacongo-Brazzaville-République du Congo.

E-mail: marchesprojetredisse4bzbv@gmail.com
Tél. + 242: 05 333 50 51/06 664 62 15

Fait à Brazzaville, le 19 décembre 2022

Le Coordonnateur de l'UGP-REDISSE IV,

Jean Pierre OKANDZE ELENGA.

RETROSPECTIF

En Centrafrique le dialogue républicain se poursuit

En République centrafricaine se poursuit actuellement le dialogue républicain, promis de longue date par le président Faustin Archange Touadéra, censé mettre un terme à la crise qui secoue le pays depuis maintenant plusieurs décennies. Un dialogue pour ramener la paix et la sécurité, mais qui se déroule sans les groupes



La paix et la sécurité demeurent les principaux défis en RCA

armés, dont les principaux leaders sont exilés au Tchad. Il n'y a non les poids lourds de l'opposition qui ont choisi de boycotter la rencontre. Après la phase de travail en commission, les débats en plénière se sont ouverts vendredi 25 mars dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Au Sahel, l'insécurité alimentaire menace 18 millions de personnes



L'insécurité alimentaire asphyxie certaines régions d'Afrique

Dix-huit millions de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire dans le Sahel, au cours de trois prochains mois. C'est le terrible constat fait par le Programme alimentaire mondial (PAM), vendredi 20 mai à Genève, en Suisse. Ce chiffre est le plus élevé depuis 2014. Cette crise s'explique par plusieurs facteurs. Il y a tout d'abord, l'insécurité et les conflits armés qui ont fait tache d'huile dans les pays sahéliens et puis, la pandémie de COVID-19, la sécheresse ou encore la hausse des prix des aliments liée à la conjoncture mondiale. Les premières victimes de cette crise restent les populations les plus fragiles comme les enfants.

En Ukraine, le discours de Zelensky devant l'UA était très attendu

Volodymyr Zelensky s'est adressé lundi 20 juin à l'Union africaine. Depuis Kiev, le président ukrainien a interpellé le bureau de la Conférence de l'UA, ainsi que les ambassadeurs africains accrédités auprès de l'institution. C'est la première fois que le chef de l'Etat ukrainien s'exprimait devant l'UA, alors que le président en exercice de l'organisation, le Sénégalais Macky Sall s'était rendu en Russie, peu de temps avant. Sa visioconférence était en effet projetée devant les ambassadeurs africains réunis au siège de l'UA à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le dirigeant ukrainien a tenté de mobiliser les pays du continent.



Le président ukrainien Volodymyr Zelensky

Des militaires ivoiriens arrêtés au Mali

Le président ivoirien Alassane Ouattara était pour la première fois en visite d'Etat en Afrique du Sud, vendredi 22 juillet afin de renforcer les liens et les échanges économiques avec son homologue



Un échantillon des soldats ivoiriens

Cyril Ramaphosa. Les deux dirigeants ont échangé autour des conséquences de la guerre en Ukraine, des opportunités d'investissements dans chacun de leurs pays et des questions de sécurité qui concernent le continent. Leurs ministres ont également signé six nouveaux accords de coopération. En marge de ces échanges, Alassane Ouattara s'est aussi exprimé sur l'arrestation de 49 soldats ivoiriens au Mali depuis presque deux semaines et la médiation en cours de la présidence togolaise.

En Algérie, Emmanuel Macron appelle à regarder le passé avec courage

Sous un soleil de plomb, Emmanuel Macron poursuivait sa visite en Algérie mercredi 26 août. Le président français s'était rendu au cimetière européen de Saint-Eugène, dans la banlieue de la



Les présidents français et algérien

capitale Alger. Longue déambulation dans les allées du principal cimetière de la ville du temps de la colonisation où il a notamment rendu hommage aux soldats morts pour la France. La mémoire était ainsi au cœur de ce déplacement. Emmanuel Macron a appelé à regarder le passé avec courage.

Alain-Patrick MASSAMBA

Tarifs d'abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique	Europe	Amérique-Asie
6 mois				
Retrait sur place:	15.600	96 Euros		
Expédié:	23.400	192 Euros		
1 an				
Retrait sur place:	31.200	96 Euros		
Expédié:	46.800	192 Euros		
	<u>France, Afrique Francophone</u>			
	91 Euros		100 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CAMEROUN

Le Fonds africain de développement accompagne la gestion des finances publiques

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement a donné son feu vert, le 12 décembre 2022, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à l'octroi d'un financement de 15,64 millions de dollars américains au Cameroun. Ces ressources sont destinées à mettre en œuvre le Projet d'appui à la gouvernance des finances publiques.



La direction générale des impôts du Cameroun innove

Le Fonds africain de développement, le guichet de prêt à taux préférentiels du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), apporte un prêt de 14,61 millions de dollars et un don de 1,03 million de dollars. L'objectif global est de renforcer l'environnement institutionnel et organisationnel de la gestion des finances publiques à travers la mobilisation accrue des recettes fiscales et la promotion de l'efficacité de la dépense publique.

Le projet va appuyer la direction générale des impôts du Cameroun à élaborer et mettre en œuvre son plan de modernisation à travers la dématérialisation et la numérisation du système fiscal. Cela va permettre de renforcer l'efficacité de la mobilisation des recettes fiscales, d'élargir la base fiscale non pétrolière et de mieux sécuriser les recettes en atténuant les risques de fraude et d'évasion fiscales.

Le projet permettra de mettre en place un système d'analyse de l'efficacité, de la faisabilité, et de suivi-évaluation du budget d'investissement public. Un logiciel de suivi des projets sera acquis à cet effet. Il permettra en outre, d'élaborer un manuel de procédures d'examen des grands projets d'investissement.

Par ailleurs, le dispositif d'alerte contre les malversations et les flux financiers illicites sera renforcé. Il s'agit de rehausser l'intégrité du cadre réglementaire et institutionnel de la gestion des finances publiques, en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de la dépense. Pour soutenir cette activité, le projet mettra en place un système d'information des marchés publics. Il développera également un big data (données massives) sur la commande publique pour le traitement intelligent des données et appuiera la gouvernance des marchés publics.

Les principaux bénéficiaires directs du projet sont les structures de l'Etat en charge de la mobilisation des recettes fiscales, du contrôle des dépenses publiques et de la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites. La plateforme de la société civile engagée dans le suivi et le contrôle de la dépense publique en bénéficiera également.

Le 1er septembre 2022, le portefeuille actif du Groupe de la Banque africaine de développement au Cameroun comprenait 25 opérations pour un financement total de 1,99 milliard de dollars américains.

Azer ZATABULI

VENTE DU LIVRE

DE L'ABBE JUSTIN SINGHA

Prix: Abordable Stock: Limité

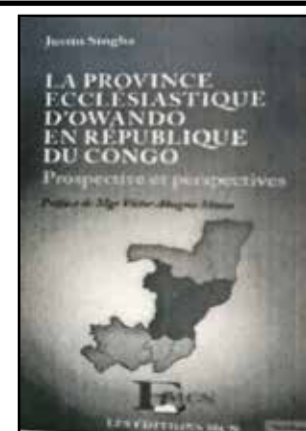
Contact: Aristide Ghislain NGOUMA

Journaliste de La Semaine Africaine

Tél.: + 242 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Email: agngouma@hotmail.fr

agngouma@yahoo.fr



La ZLECAF est là. C'est irréversible.

Beaucoup de produits que nous consommons, viennent d'autres pays africains, produits agricoles, pagnes, objets d'art, produits de beauté etc.

Le commerçant qui achète ses produits à l'étranger paye la douane et d'autres taxes quand ils arrivent au Congo.

Dans sept (7) ans, il n'y aura plus de douane, ni d'autres taxes entre tous les pays africains.

Dès lors, tous ces produits vont coûter moins cher, la vie coûtera moins cher, parce que beaucoup de marchandises et de services venant d'autres pays d'Afrique seront très nombreux dans notre pays tels: le sucre, les boissons et tant d'autres...

Plusieurs banques, plusieurs commerces vont s'installer dans notre pays. Il y aura de la concurrence qui fera baisser les prix et augmentera les chances d'accéder aux crédits pour ceux qui voudront entreprendre.

Dans cette nouvelle économie compétitive, nous devons également augmenter notre capacité de production et la qualité de nos produits afin de bénéficier de ce grand marché qui va s'ouvrir.

Les acheteurs potentiels ne seront plus seulement les cinq (5) millions de Congolais, mais un (1) milliard deux (2) cent (200) millions d'Africains, c'est-à-dire la population de toute l'Afrique.

Le ministère du Commerce encourage les Congolais à entreprendre dans tous les secteurs, agriculture, élevage, industrie, artisanat, pêche, biotechnologie, intelligence artificielle, nouvelle technologie etc.

Les Congolais doivent produire et vendre aux Africains pour ne pas être de simples consommateurs de ce que les autres produisent quand les frontières vont s'ouvrir dans sept (7) ans.

Il revient aux opérateurs économiques déjà



installés au Congo, de revoir leurs modèles économiques afin de ne pas disparaître lorsqu'interviendra la concurrence avec l'ouverture des frontières.

Tout l'espace économique de l'Afrique sera ouvert. Nos marchandises, nos services, notre argent vont circuler librement comme en Europe. Toutes les tracasseries que connaissent les commerçants, surtout les femmes au niveau des frontières, vont disparaître.

En Europe, ce grand marché ouvert s'appelle marché commun européen. Le grand marché ouvert des Africains s'appelle zone de libre-échange continentale africaine, la ZLECAF.

La ZLECAF a été créée par l'Accord signé à Kigali au Rwanda, par les chefs d'Etat et de gouvernement le 21 mars 2018. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2021 pour les pays qui sont déjà prêts. Les frontières du Congo avec les autres pays africains vont disparaître en 2030, dans sept (7) ans.

La ZLECAF fera de l'Afrique un seul espace économique, sans barrière douanière, sans frontière.

C'est irréversible.



Projet/Programme: WCS Congo

Fonction: Consultant (e) formulation d'aliment de volaille

Termes de Référence

A. Résumé	
Rôle	Le ou la consultant (e) est chargé (e) de développer des formules d'aliments de haute qualité avec les intrants disponibles au niveau local y compris la production et l'incorporation des vers de farine/larves de mouche dans l'alimentation des volailles.
Localisation	Ouessou
Responsable hiérarchique	Chief of Party
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Agronome spécialiste de l'élevage de volaille ; - Disposer de compétences solides sur la formulation d'aliment de volaille ; - Avoir une bonne connaissance des besoins alimentaires de la volaille à double usage (production de chair et des oeufs de table) et des techniques de rationnement ; - Disposer de compétences avérées sur la production des vers de farine ou des larves de mouche - Disposer de solides compétences sur la formulation d'aliment volaille à base de vers de farine ou de larves de mouches - Maîtrise de la langue française, avoir la connaissance du lingala est primordial

Aperçu du programme EPP-P

L'USAID a financé un projet de conservation de la biodiversité du nord du Congo en diversifiant les moyens de subsistance des agents de la chaîne de valeur de la viande de brousse et en augmentant la production de volaille. C'est un partenariat entre la Wildlife Conservation Society (WCS), une organisation internationale à but non lucratif de premier plan pour la conservation de la faune et de la flore sauvages, qui opère en République du Congo depuis 30 ans, et la World Poultry Foundation (WPF), des experts techniques de premier plan dans l'application des techniques de production de volaille pour réduire la pauvreté rurale. Le projet EPP-P a émis le besoin de consulter un(e) expert (e) en formulation d'aliment de volaille afin de former les unités de couvain et les petits éleveurs sur la formulation de l'aliment de haute qualité pour les besoins des poussins et des poulettes de la nouvelle race de volaille appelée Sasso.

A. Responsabilités principaux

- Faire un inventaire des intrants disponibles au nord Congo, pouvant être utilisé dans la formulation de l'aliment de volaille;
- Etablir un calendrier de la disponibilité de ces intrants en fonction des saisons au nord Congo;
- Proposer des formules alimentaires des volailles à double usage en fonction de la disponibilité des intrants au niveau local suivant l'âge des volailles;
- Former les grands et les petits producteurs sur les techniques de production des vers de farines/larves de mouche et à les incorporer dans les formules alimentaires.

Livrables

- Une note de démarrage, comprenant une description complète de la méthodologie après la réunion de recadrage avec l'équipe du projet
- Une fiche sur la disponibilité des intrants au nord Congo suivant les saisons ;
- Une fiche de formules alimentaires tenant compte de la disponibilité des intrants selon : les saisons et l'âge des volailles;
- Une fiche de formules alimentaires (démarrage, croissance et ponte) pour les unités de couvain et celles des petits éleveurs respectant leurs besoins;
- Support de formation pour les unités de couvain et les petits éleveurs.
- Rapport final étant la compilation de tous les livrables

Durée de la consultance

La consultance est évaluée à 14 homme-jours, et devra se clôturer au 31 mars 2023. La période envisagée pour le début de la consultance est février 2023. Le point de contact pour cette consultance est le Chief of Party du projet EPP-P.

Chronogramme indicatif

Étape	Responsabilité	Période	Lieu	Qui est impliqué
Méthodologie/réunion de démarrage/rapport de démarrage préliminaire	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP, Equipe EPP + responsables unités de couvain
Échanges avec les responsables des unités de couvain sur leurs besoins	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP
Inventaire des intrants et de leurs disponibilités au nord Congo	Consultant	Semaine 1	Bureau + terrain	Equipe EPP
Proposition et validation de formules alimentaires	Consultant	Semaine 2	Bureau + terrain	Equipe EPP + responsables unités de couvain (RUC)
Séance pratique sur la formulation de l'aliment de volaille aux unités de couvain et la production de vers de farine/larves de mouche	Consultant	Semaine 2	terrain	Equipe EPP + petits éleveurs
Test de quelques formulations d'aliments au niveau des petits éleveurs et des unités de couvain	Consultant	Semaine 2	Terrain	Equipe EPP + petits éleveurs + RUC
Rapport final	Consultant	Semaine 2	Bureau	Consultant

Calendrier de facturation

Le paiement du consultant sera effectué conformément aux procédures de WCS: 25% à la signature du contrat, et le solde une fois l'ensemble des livrables validés par le Chief of party WCS.

Contenu de l'offre technique:

Les candidatures au poste de consultant doivent comprendre les éléments suivants :

- a) Une proposition technique ne dépassant pas 10 pages contenant:
- La présentation du prestataire: Profil, raison sociale, expériences antérieures, motivation
 - Une compréhension et une interprétation des termes de référence.
 - La méthodologie à utiliser pour réaliser la mission, y compris les outils qui seront utilisés pour chaque produit livrable et un calendrier d'activités prévues.
 - Des descriptions d'expérience de trois missions les plus pertinentes par rapport à la mission des présents TdR
 - Les contacts (nom, téléphone et email) des personnes références liés aux trois expériences présentées.

- b) Les documents suivants doivent être soumis avec la proposition technique en annexe pour les cabinets :
- NUI
 - RCCM
 - Patente en cours

Contenu de l'offre financière:

L'offre financière doit inclure les honoraires et tous les frais remboursables liés à l'étude y compris l'achat des intrants pour l'élaboration des formules alimentaires. Les frais liés au transport, hébergement et per diem seront directement pris en charge par WCS, selon les taux en vigueur. Le budget de la proposition financière doit être préparé en francs CFA.

Dépôts des candidatures

● Veuillez envoyer votre dossier aux adresses ci-après: wsccongobrazza@wcs.org et sbagnan@wcs.org; ou déposer une copie imprimée de votre offre technique et financière au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante: 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville, ou bureau de Ouesso Quartier Mboma. Les dossiers de candidature (physiques ou électroniques) doivent nous parvenir au plus tard le 10 janvier 2023.

DOYENNE CARDINAL EMILE BIAYENDA/PAROISSE SAINT MARC D'ODZIBA

L'abbé Godefroy Locko installé comme curé doyen par Mgr Bienvenu Manamika

Conformément à son calendrier pastoral, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, est allé installer l'abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko, en qualité de curé doyen du doyenné Cardinal Emile Biayenda et de curé de la paroisse Saint Marc d'Odziba, située à 100 Km de Brazzaville. C'était dimanche 18 décembre 2022, quatrième et dernier dimanche de l'Avent de l'Année liturgique-A-, au cours d'une messe présidée par l'archevêque qui a transmis le témoin de la présidence de la messe au curé installé après le rite d'installation.



L'abbé J. Godefroy Esther Biacel Locko installé par Mgr Bienvenu Manamika

Ont concélébré cette messe animée par la chorale paroissiale Cardinal Emile Biayenda et la Schola populaire paroissiale, le père Wilfrid Clotaire Malanda, curé de la paroisse Christ-Roi d'Imvoubou, les abbés Jean Godefroy Esther Biacel Locko, curé à l'honneur qui a reçu le témoin de la présidence de la messe après le rite d'installation, Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, Primes Exaucé Rameaux Nkouka, vicaire paroissial, Christian Roch Onésime Milandou, curé de la paroisse Divine Miséricorde d'Inoni Plateaux, Baruch Yendabandzi, vicaire de la paroisse Saint Joseph de Tout pour le Peuple, Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, délégué épiscopal à Radio Magnificat. Un diacre a concélébré cette messe, l'abbé Godwill Desvauchel Mvouama, stagiaire diaconal à l'archevêché de Brazzaville. Plusieurs personnalités de divers

rangs dont Mme Rosalie Kama Niamayoua, ambassadrice du Congo à Cuba, le professeur Dieudonné Ntsokini, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, admis à la retraite, le pasteur de la paroisse du terroir de l'Eglise



L'archevêque entouré des concélébrants

évangélique du Congo, et bien d'autres ont pris part à cette messe aux côtés des membres de la Communauté paroissiale venus pour certains d'autres

de bienvenue au nom de l'équipe presbytérale et de toute la communauté paroissiale réunie en ce jour solennel.

A sa suite, l'abbé Primes Exaucé Rameaux Nkouka a lu la biographie du curé à l'honneur.

Après quoi a été enclenché le rite de l'installation du curé par la récitation de la profession de foi, suivie du serment de fidélité par l'abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko.

Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a encouragé les chrétiens d'Odziba et les participants à la messe à aller de l'avant et à s'engager davantage à construire l'œuvre de Dieu dans cette partie du diocèse relevant de la juridiction ecclésiastique de l'archevêque

communautés que regorge cette paroisse.

Au début, M. Pierre Zongo, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a prononcé le mot

C'est à partir du credo que le curé installé a pris le relai de la présidence de la messe.

Vers la fin de la messe le nouveau curé installé a remercié les participants à la messe et l'archevêque de Brazzaville avec ses deux confrères dans l'épiscopat pour l'avoir soutenue pendant ses moments difficiles et a promis de s'engager dans une pastorale de proximité pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié toutes les autorités ayant effectué le déplacement d'Odziba en cette heureuse circonstance et tous les participants à la messe, afin que dans l'unité, la cohésion et la solidarité, qu'ils s'associent et se mettent à construire la nouvelle église Saint Marc d'Odziba.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Qui est M. l'abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko?

«Fils de Jean Loko et d'Alphonsine Ntelamanou, Jean Godefroy Esther Biacel Locko est né le 28 juillet 1969 à Linzolo dans le district de Gamaba. Études primaires à Nganga-Lingolo (Ntampouka) et Mbanza-Nganga. Études secondaires à Mbanza-Nganga, Linzolo et au Séminaire Saint Jean de Kinsoundi. Après le Bac série littéraire A², latin, il est admis au Séminaire propédeutique de Bouansa (dans le diocèse de Nkayi) de 1993-1994. De 1994-1997, il est admis au Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha. De 1997-1998: stage pastoral à la paroisse Saint Michel de Nganguoni. Après le stage, il est admis au Grand séminaire de théologie Cardinal Émile Biayenda de 1999 à 2003.

A la fin de la formation du cycle de théologie, il est envoyé en stage diaconal à la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours d'Ignié de 2003 à 2004. Ordinations reçues: diacre, le 11 octobre 2003 et prêtre, le 3 juillet 2004, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, par l'imposition des mains de Mgr Anatole Milandou, alors archevêque de Brazzaville, et le don de l'Esprit-Saint pour l'annonce de l'évangile et la célébration de l'eucharistie.

Charges pastorales: vicaire paroissial Substitut à Ignié, de 2004 à 2005. Vicaire paroissial à Ignié, de 2005-2006. Administrateur paroissial d'Ignié, de 2006 à 2007. Curé de la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours d'Ignié de 2007 à 2010. Curé de la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé de 2010 à 2011. Études de théologie pastorale et de sociologie de la mobilité humaine à l'Institut International de la Migration (SIMI) Rome et à l'Université pontificale urbaine de Rome de 2011 à 2014. Vicaire à la paroisse San Martino de l'événement dans le diocèse d'Arezzo-Sinsepulchro-Cortona en Italie de 2012-2013. Curé de la paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou de 2013 à 2018. Curé de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda à Kingouari. Ressourcement à la Maison d'accueil de l'Archevêché de Brazzaville de 2019 à 2020. Curé de la paroisse Saint Alphonse Marie de Liguori de Kibina de 2020 à 2021. Curé de la paroisse Saint Gabriel de Mougoudou Sud, de 2021 à 2022, dans le diocèse de Dolisie et aumônier national de l'Archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours. (La Supplique). Membre de la Fraternité sacerdotale Jesus Caritas depuis 2009. Aujourd'hui, curé nommé et installé de la paroisse Saint Marc d'Odziba, village 100 Km RN 2. Il est aussi nommé curé doyen de la zone pastorale Cardinal Émile Biayenda. **Diplômes reçus:** -Doctorant en sociologie comparative de la Migration, Master en théologie pastorale de la Mobilité humaine (Rome), Spécialiste de la théologie de la Mobilité humaine à l'âge de l'herméneutique théologique (Italie), Licence en philosophie Antique et médiévale, -Licence professionnelle en sociologie de la Mobilité humaine (SIMI), - Bac de théologie, option: théologie biblique. L'abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko, comme doyen veut rendre efficace et renforcer la fraternité, la complémentarité et la communion dans le ministère sacerdotal, pour un ministère sacerdotal fécond, une culture ecclésiale qui laisse la place à la communion de ministère qui ne nivelle pas la hiérarchie. Avec sa formule «Lorsque Monsieur le Curé propose, c'est déjà une décision».



Abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko

CLOTURE DU JUBILE DES 60 ANS D'EXISTENCE DE L'ŒUVRE MEDICALE CATHOLIQUE SŒUR MARTIN

Une messe en la basilique Sainte-Anne du Congo a marqué l'événement

Ouvert le samedi 26 novembre 2022, la veille du premier dimanche de l'Avent de l'Année liturgique-A-, au cours d'une messe en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le jubilé des 60 ans d'existence de l'Œuvre Médicale Catholique Sœur Martin, située au n° 10 de la rue Mbochis à Poto-Poto/Brazzaville, fondée en 1962 par les Petites Sœurs Dominicaines pour apporter soutien et réconfort à ceux et celles qui tombent en détresse; a été clôturé dimanche 18 décembre 2022, quatrième et dernier dimanche de l'Avent de l'Année liturgique en cours, pendant la messe de 11h en la basilique Sainte-Anne du Congo.



Les religieuses Dominicaines, les membres du Personnel de l'Œuvre jubilaire et les paroissiens de Sainte Anne

que dimanche prochain, c'est Noël. Les gens se préoccupent du matériel et non de ce qui est spirituel», a affirmé le prédicateur avant de s'interroger sur le projet de chacun de nous pour Dieu. Paraphrasant le Psaume 118, l'abbé Jhudel Divin Malanda a fait savoir: «Mieux vaut s'appuyer sur le Seigneur que de compter sur les puissants» avant d'encourager le Peuple de Dieu à «embrasser le projet de Dieu et non nous accrocher à nos intérêts personnels.» «Quand

on donne une place à Dieu, il bouscule nos habitudes de tous les jours», a-t-il poursuivi, avant de définir les différentes lettres formant le prénom Joseph: J comme juste, O: obéissant, S: serviteur, E: éducateur de Jésus. Sommes-nous des éducateurs de nos enfants? P: protecteur et H: humble. Joseph a vécu dans l'effacement total. Avant de mettre un terme à sa prédication, l'abbé Jhudel Divin Malanda a invité le peuple de Dieu à incarner les vertus de Joseph, car «Quand on embrasse le projet de Dieu, on ne sera jamais triste.»

Peu avant la fin de la messe animée par la chorale paroissiale Sœur Auxane, Sr Ida Pélagie Louvouandou, supérieure régionale de la congrégation à l'honneur, a remercié le personnel pour sa remarquable implication à l'édification de l'œuvre qui continue sa marche inexorable vers l'infini en tenant bon sur la route, fortifiant et réconfortant ceux et celles qui en manifestent le besoin; les personnes

présidée par l'abbé Jhudel Divin Malanda, vicaire paroissial, la messe a été concélébrée par l'abbé Serge Ewa, prêtre de l'archidiocèse d'Owando et a connu la participation des religieuses de la Congrégation des Sœurs de charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge, autrefois appelée, Congrégation des Petites Sœurs Dominicaines, accompagnées du personnel de l'Œuvre jubilaire, aux côtés des membres de la communauté paroissiale de Sainte-Anne. Dans son homélie extraite des textes liturgiques du jour, le célébrant principal a décortiqué la symbolique des quatre cierges

allumés devant l'autel qui sont un symbole de foi. «Que ceux qui sommeillent encore, c'est le moment de se réveiller, parce



Sr Ida Pélagie Louvouandou

IN MEMORIAM

20 Décembre 2021-20 Décembre 2022, voilà une année qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa servante Maman Antoinette PAKA» MÈMÈ PAKA».

En ce jour de triste anniversaire, la grande famille prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

La douleur de t'avoir perdue n'efface pas le bonheur et la joie de t'avoir connue comme Maman et Grand-mère. MÈMÈ, tu resteras à jamais gravée dans nos cœurs.

Que tes oeuvres et actions ici sur terre te donnent une place au Paradis.



consacrées qui soutiennent et accompagnent l'œuvre surtout pendant les moments difficiles, ainsi que tous ceux et toutes celles qui de loin ou de près apportent un soutien multiforme à cette initiative pour le bien-être de l'être humain, vieille de six décennies.

Intervenant en dernier, le président de la célébration eucharistique a encouragé les participants à la messe à aller de l'avant afin d'accueillir dans la paix, l'unité, la quiétude et la solidarité le Sauveur de l'humanité qui arrive à Noël.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Rosine Ntietie commémorée dans la sobriété

La famille Ntietie a commémoré la disparition de Me Rosine Ntietie Bikoyi, avocate au barreau de Pointe-Noire, membre de l'Ordre national des avocats du Congo et membre de la Légion de Marie, rappelée à Dieu le 25 septembre 2022 à Pointe-Noire. Samedi 17 décembre, les membres de sa famille ont déposé des gerbes de fleurs et se sont recueillis au cimetière de Loubou, où elle repose depuis le 7 octobre. A l'occasion, le père Ilitch Ewolo, supérieur des frères dominicains à Brazzaville, a béni sa tombe. Le lendemain dimanche, une messe à l'intention de la défunte a été célébrée en l'église Saint Jean Apôtre de Ngoyo.

Née le 23 juillet 1965, Me Rosine Ntietie s'était engagée très jeune dans la Légion de Marie, autour des années 1980, à la paroisse Saint-Esprit de Moundali (archidiocèse de Brazzaville). Se trouvant à Pointe-Noire, elle est restée fidèle à ce groupe marial, notamment à la paroisse Saint Jean Apôtre de Ngoyo où elle était très attachée. La communauté chrétienne de cette paroisse garde d'elle un bon témoignage. Dans cette paroisse en chantier avec la construction de la nouvelle église, la défunte avocate était une bienfaitrice reconnue.

La messe en sa mémoire, dimanche 18 décembre 2022, quatrième dimanche de l'Avent, année A, a été présidée par l'abbé Guy Roger Makosso, curé de la paroisse Saint Jean Apôtre de Ngoyo qui avait à ses côtés le père Ilitch Ewolo. Elle a coïncidé avec la célébration du 20e anniversaire de la Légion de cette paroisse. Outre la famille de la défunte, la messe a connu la participation des amis et proches venus de Brazzaville. A l'issue de la messe, la famille a convié les uns et les autres au domicile de la défunte pour un moment de convivialité.

La messe des funérailles de Me Rosine Ntietie avait été rehaus-

sée de la présence de NN.SS.: Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou,



La famille Ntietie pendant le recueillement

archevêque de Brazzaville, avait été représenté par l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé du clergé. Il y avait également les abbés Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire et Guy Roger Makosso. Mais aussi, ses collègues du barreau qui lui avaient auparavant rendu les hommages officiels au tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

Très touchée par la disparition de son être cher, la famille



Le père Ilitch Ewolo bénissant la tombe

son empreinte demeure. N'étant pas devenue religieuse d'après son rêve de jeunesse, Me Rosine Ntietie était très liée aux religieuses des monastères



Me Rosine Ntietie Bikoyi

de la Visitation de Loango et de Loudima, ainsi qu'à celles de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. Elle laisse quatre enfants dont trois garçons et une fille.

Aristide Ghislain NGOUMA

FETE DE LA NATIVITE DU SEIGNEUR-A-Dieu se fait plus proche des hommes

Textes: Is 52,7-10; Ps 97 (98),1-6; Hb 1,1-6; Jn 1,1-18

La liturgie de ce dimanche nous présente le prologue de l'évangile de Jean. Un prologue où l'évangéliste résume et anticipe tout son évangile. En effet Jean écrit: «Au commencement était le verbe». Le Verbe veut dire la Parole, c'est une parole créatrice qui réalise le projet de Dieu dans la création; «...et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu». Le verbe (la parole) est tourné vers Dieu. Pour l'évangéliste, Dieu avant même de créer le ciel et la terre, avait ce projet qu'il voulait voir se réaliser.

Le Verbe était Dieu et «Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu»

Chers frères et sœurs,

Cette belle parole de saint Irénée fait toute la joie de l'Eglise aujourd'hui. Elle fonde notre Espérance et fortifie notre foi. Noël est la fête de l'Incarnation du Fils de Dieu. En Jésus-Christ, Dieu se fait homme, il se fait proche, il se fait don total, il s'abandonne entre nos mains. Il risque sa vie dans celle des hommes, sans exiger de privilège. Expression de l'amour surabondant de la part de Dieu vers l'humanité!

Le Dieu qui se fait homme est celui qui était là depuis la création. Dieu est l'Emmanuel, il est avec nous depuis l'origine, il est même celui qui nous a donné la vie et le monde. C'est par lui que nous existons et que nous vivons. Il est celui qui a accompagné l'homme dans son chemin d'humanisation, qui lui a donné la Loi et les prophètes pour le guider sur le chemin de la vie. C'est bien ce que nous disait la lettre aux Hébreux: «Dieu dans le passé a parlé à nos pères par les prophètes; mais en ces jours où nous sommes, il nous a parlé par son Fils qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a créé le monde». Dieu est engagé dans la création et aujourd'hui il va encore plus loin en prenant chair de notre chair, en se faisant, lui le Créateur et créature.

Avec Lui, nous réalisons un nouveau commencement. Voilà un Dieu qui se laisse découvrir jour après jour, dans une alliance qui se renouvelle jour après jour.

Notre Dieu est la lumière qui se révèle dans cette création pécheresse. Une lumière qui nous dit que l'homme est fait pour le bonheur, la justice, la paix, l'amour et la vérité. C'est pourquoi ce sont ceux qui manquent le plus de tout cela qui sont les plus aptes à voir et à entendre: les pauvres, les malades, ceux qui pleurent, les doux, les humbles, les prostituées, les femmes adultères, les exclus de la vie. Ils voient mieux que nous, ils entendent mieux que nous cette Bonne Nouvelle du salut qui vient les relever. Ils ont écouté, ils ont vu, ils ont reconnu celui qui vient à leur rencontre, cet enfant qui leur ouvre les bras. Ce sont eux que nous retrouvons le long de l'évangile de l'enfance en Saint Luc, les pauvres du Seigneur.

C'est à ceux qui sont exclus et abandonnés que cette parole s'adresse: tu n'es pas seul; au contraire, tu es mon fils bien-aimé. Cette parole ne s'adresse pas aux anges ou à ceux qui sont déjà pleins d'eux-mêmes. Cette parole qu'un enfant nous adresse, c'est une parole pour ceux qui portent le poids du fardeau des jours. Elle leur dit qu'ils sont aimés, qu'ils sont des enfants bien-aimés du Père, qu'ils sont uniques et que leur valeur est grande aux yeux de Dieu, même si les hommes ne le voient pas.

Ainsi, à travers le mystère de l'incarnation, ce n'est pas seulement Dieu qui se fait homme, c'est Dieu qui divinise la création. La parole qui est dite du Fils par le Père, devient la Parole du Père pour tous ses fils: «Tu es mon fils, aujourd'hui je t'ai engendré». Aujourd'hui, à Noël, nous reconnaissons que nous sommes tous les enfants bien-aimés du Père. Aujourd'hui, nous accueillons dans notre vie l'amour dont nous avons besoin pour vivre. Aujourd'hui, Dieu nous fait justice et il se fait notre salut. C'est pour cela que nous devons tressaillir d'allégresse et nous réjouir. Parce que Dieu vient à nous, se fait voir, et nous permet de le reconnaître dans nos frères, les bien-aimés de Dieu.

Amen!

Père Carlos CORREIA, Sss
(Archidiocèse de Pointe-Noire)

REFLEXION

Noël, le Verbe Créateur se fait créature pour sauver sa création

La fête de Noël encore appelée la Nativité du Seigneur Jésus-Christ est l'expression imminente et parfaite de l'amour de Dieu pour l'homme. Par amour, le Fils entre dans notre histoire pour la faire entrer en Lui. Ainsi, se confirment les deux natures indissolubles de Jésus (Divine et humaine), comme le signifie le Concile d'Ephèse 431.

A Noël, Celui par qui tout a été fait entre dans ce qui a été fait par Lui, pour le sauver. En effet, loin du consumérisme ambiant, la fête de Noël rappelle aux chrétiens la naissance du Fils de Dieu venu sauver et guider vers la demeure du Père. C'est la rencontre entre l'Eternité et le Temps (Incarnation). Noël est un mystère d'amour, mystère dans lequel nous contemplons l'humilité du Fils dans la grandeur du Père et la grandeur du Père dans l'humilité du Fils. Jésus vient sacramentaliser l'œuvre Créatrice et Rédemptrice. «Christ entre dans le Temps, pour sauver l'homme afin de le sortir du Temps». En Jésus, Dieu se fait proche de tout homme et finalement l'invite à accepter son amour en toute liberté. Noël est une intervention imminente de la divinité dans l'histoire. La divinité vient consacrer l'humanité.

La célébration de cette fête ne met pas seulement l'accent sur le Jésus historique mais peint

également de manière singulière l'Incarnation du verbe divin en vue de la Rédemption; ce que saint Jean résume par «le Verbe s'est fait chair». Oui, par Jésus Christ s'opère en fait la percée vers l'homme nouveau. En lui commence le propre avenir de l'homme, ce qu'il n'est pas encore, ce qu'il peut devenir et ce qu'il doit devenir selon le projet de Dieu. Noël est donc une invite à simplifier sa vie à l'image du Christ. Ce chemin repose bel et bien sur l'humilité qui est le vrai visage de l'homme et l'ouverture à la vérité. Noël doit incarner l'espoir d'un changement dans nos vies, nos familles et nos milieux professionnels. Il doit susciter des sentiments délicats comme la charité, l'abaissement, l'espérance et la douceur. En effet, célébrer Noël aujourd'hui dans notre contexte congolais, c'est accepter de sortir de nos tombeaux existentiels; de la peur de dire Dieu au monde, la peur de choisir la vérité et dénoncer le mal, de la routine et de la prostitution spi-



Guélor Ongoka

rituelle appelée communément, l'esprit «des binzambi nzambi». La Nativité est une intervention divine en faveur de l'humanité. Cette naissance temporelle de Jésus se vit et doit se vivre d'abord ad intra; pour s'extérioriser ensuite. C'est dire que le cœur de chaque chrétien devient la première crèche qui doit accueillir le Messie. C'est pourquoi, pendant ce temps de Noël, le premier terrain à évangéliser c'est le cœur, afin de le rendre disponible et digne de l'accueil. Car, dit-on: «Si rien ne change en nous, rien ne changera non plus autour de nous». Et le Pape François ajoute à ce sujet: «Dieu change le monde en changeant

nos cœurs. Lorsqu'il trouve un cœur ouvert et confiant, il peut accomplir des merveilles».

Noël est pour le chrétien un temps de mutation du vieil homme au nouvel homme. Il est vrai que cette nouveauté n'est pas liée à l'être de l'homme, mais à la manière dont il vit sa foi dans la société. Il revient donc à chaque chrétien, de sortir de son sommeil spirituel et existentiel, afin de vivre l'amour, la paix et la lumière qu'apportent Jésus. Avec cette venue christique, nous sommes plongés dans une forme d'«Incarnation inculturée» du Messie. Quelle est la résonance et le sens de la venue du Christ dans nos cultures africaines, nos familles? Qui penser une Incarnation inculturée, c'est accueillir Jésus et la Bonne Nouvelle dans l'aujourd'hui de notre vie, de notre société et de nos familles avec ses valeurs, ses joies et peines. C'est arriver à la certitude que le Messie ne vient pas abolir la souffrance, mais il vient la revêtir de sa présence. Que ce temps de Noël nous dynamise à vivre la Foi, l'Espérance et la Charité dans la vérité et dans l'ouverture!

Abbé Guélor ONGOKA

IN MEMORIAM



20 DÉCEMBRE 2014 - 20 DÉCEMBRE 2022

8 ans déjà, que l'Eternel a rappelé à lui notre frère aîné, père, oncle et grand père André N'GOTENI. Les Familles OSSELE et N'GOTENI informent les parents, amis et connaissances que des messes d'action de grâce sont prévues du mardi 20 au jeudi 29 décembre à 06h15 en la paroisse Notre-Dame de Victoire (Sainte-Marie de Ouenzé)

DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

En dépit de multiples violations, les droits de l'homme avancent au Congo

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG, Céphas Germain Ewangui, a présidé, samedi 10 décembre dernier à Brazzaville, la célébration du 74^e anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'homme.

A cette occasion, les différents acteurs et militants des associations de promotion et de défense des droits de l'homme ont été édifiés sur la vulgarisation de la déclaration universelle des Droits de l'homme. Les participants ont été exhortés à plus d'efforts, d'ardeur, de combativité dans cette lutte. Car, « nous pouvons admettre que cela constitue déjà en soi un progrès, voire des acquis indéniables, en dépit des multiples violations des Droits de l'homme qui déconcertent les organisations de la société civile », a déclaré Céphas Germain Ewangui.

Me Modeste Mbossa, vice-président de la sous-commission droits de l'homme, droits civils et politiques de la Commission na-

tionale des Droits de l'homme, lui a emboîté le pas en développant une communication portant sur: « La déclaration universelle des Droits de l'homme, 74 après ». Il a expliqué que si à une époque reculée de la vie des sociétés humaines, le roi incarnait la loi, mais au fil des années un certain nombre de textes à l'instar de la déclaration universelle des Droits de l'homme, ont fait que le roi ne soit plus au-dessus de la loi. C'est le 10 décembre 1948 que l'humanité s'est dotée d'un texte, d'un idéal commun à atteindre par tout le peuple et toutes les nations: la déclaration universelle des Droits de l'homme. Sa connaissance participe à la construction progressive de la citoyenneté et l'acquisition d'une culture humaniste.



Les dirigeants des OSC à l'issue de la cérémonie

Encourageant le partenariat entre le ministère des Droits humains et les Organisations de la société civile, Céphas Germain Ewangui a indiqué que les OSC « ont un grand intérêt à ce genre de partenariat qui a pour conséquence positive, d'accroître leur légitimité, de promouvoir le dialogue gouvernement-société civile, comme

mécanisme permettant aux OSC de faire entendre leurs voix, leurs exigences dans l'optique de contribuer plus efficacement à l'amélioration des comportements, attitudes et pratiques qui se doivent normalement être en harmonie avec les prescrits de la déclaration universelle des Droits de l'homme ».

Marcellin MOUZITA

Le CAD encourage le respect des droits fondamentaux de l'homme

Le Centre d'actions pour le développement (CAD), organisation de défense des droits de l'homme présidée par Trésor Nzila Kendet, a célébré les 74 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme à travers un concert de musique slam le samedi 10 décembre 2022 aux ateliers Sahn, à Bacongo, Brazzaville.

C'est le 10 décembre 1948 que la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée à Paris en France, par l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce document comporte huit considérations avec un préambule reconnaissant la nécessité du respect inaliénable des droits fondamentaux de l'homme par tous les pays. Pour cette année, Trésor Chardon Nzila Kendet, directeur exécutif du CAD, et son équipe ont

souhaité mettre en avant l'art pour rappeler l'intérêt de respecter les droits humains. « La célébration a été manifestée à travers la musique. L'art fait partie des nouvelles formes de sensibilisation et de plaidoyer pour le respect des droits humains, mais aussi de résistance contre l'arbitraire », a déclaré le directeur exécutif du CAD qui a déploré que la question des droits de l'homme au Congo demeure encore préoccupante. « Les textes présentés



Trésor Nzila Kendet prononçant son discours

par les artistes musiciens ont mis en exergue la liberté et le respect de l'être humain. Les poèmes des groupes musicaux présentés ont été

orientés vers la défense des droits humains », a-t-il indiqué.

Philippe BANZ

Mise en place du réseau des juristes spécialistes des médias à Pointe-Noire

Dans le cadre du projet « Promouvoir l'établissement de réseaux de juristes des médias à l'échelle mondiale », financé par le Fonds mondial pour la défense des médias instauré par l'UNESCO, l'ONG Global Participe, une organisation de défense des droits de l'homme, a organisé le 10 décembre dernier un atelier qui a débouché sur la création du Réseau des juristes spécialistes des médias. C'était au centre des polios de Foucks, à Mvou-Mvou, dans le 2^e arrondissement de Pointe-Noire.

Ivan Ngoy Kibangou, directeur exécutif de Global Participe, a rappelé que la constitution congolaise adoptée le 25 octobre 2015 inclut dans son préambule la Déclaration des droits de l'homme. Elle devient alors une loi avec une force contraignante. Son ONG focalise son action sur le respect et la mise en œuvre du 16^e objectif du développement durable (ODD): « La paix, la justice et des institutions solides ». Pour accompagner la démarche des gouvernants vers plus de transparence, de justice, de paix, a-t-il dit, il faut des médias libres, indépendants et pluralistes. La liberté des médias contribue à la protection de tous les autres droits de l'homme. En effet, ce sont des journalistes d'investigation qui ont révélé bien des cas de torture, de discrimination, de corruption ou d'abus de pouvoir.

Porter les faits à la connaissance du public constitue, souvent, une première étape essentielle qui permet ensuite de remédier aux violations des droits de l'homme et d'amener les Gouvernements à rendre des comptes. Après la phase des allocutions s'en est suivie l'examen, l'adoption et l'amendement des textes réglementaires du réseau par une cinquantaine de participants. Le Réseau des juristes spécialistes des médias de Pointe-Noire et du Kouilou est une structure qui rassemble les professionnels de droit, afin de les aider à affiner leur compréhension sur la liberté des médias et à défendre les droits des journalistes. Ce réseau est appuyé par un conseil d'administration présidé par Me Gabriel Mavangha, avocat à la Cour. Les journalistes Ornella Kouanga et



Les membres du nouveau réseau

Equateur Denis Nguimbi ont été élus, respectivement vice-présidente et rapporteur. Me Romain Ngayikou Ongougnon, avocat à la Cour, membre du conseil du barreau de Pointe-Noire et président de la Commission des droits humains du barreau de Pointe-Noire, a, quant à lui, été porté à la tête du Comité exécutif. Le secré-

tariat est assuré par Ivan Ngoy Kibangou.

« Dignité, liberté et justice pour tous » a été le thème de l'édition 2022 de la Journée internationale des droits de l'homme célébrée le 10 décembre.

Equateur Denis NGUIMBI

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

CONCOURS DE PLAIDOYER ET D'ELOQUENCE

Dorcas Benedie Kenguette de l'université de Loango sacrée meilleure

La 8^e édition du concours de plaidoyer et d'éloquence sur le thème: « La Jeunesse d'aujourd'hui, les leaders de demain. Plaidoyer pour l'avenir » a pris fin le 9 décembre dernier. C'est Dorcas Benedie Kenguette, étudiante en droit à l'université de Loango qui a été sacrée meilleur plaidoyer.

Cet événement est organisé par la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo dans le cadre de la quinzaine des droits de l'homme close le 10 décembre par la célébration de la Journée internationale de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette édition visait à montrer le rôle des jeunes, leur potentiel et leur capacité à être



La lauréate encadrée par l'ambassadeur de l'UE et la Dg du Mémorial

des acteurs et des actrices de changements constructifs pour un meilleur monde. A l'issue de deux prestations, c'est-à-dire la demi-finale et la finale, c'est l'étudiante Dorcas Kenguette qui l'a remporté devant quatre autres candidats. L'étudiante, en année de licence de droit à l'université de Loango dans le département du Kouilou, est la première lauréate de cette compétition venue d'un autre établissement que l'université Marien Nguabi de Brazzaville qui a toujours remporté les précédentes éditions. Elle est aussi la première femme à arracher ce prix. La lauréate, émue, a dit: « C'est un rêve pour moi qui s'est réalisé parce que depuis la première année j'ai toujours voulu participer à ce concours. L'année passée je n'avais malheureusement pas passé la phase de la présélection et aujourd'hui, je suis arrivée, je suis la lauréate ». Elle a salué à l'occasion l'adoption de la loi Mouébara qui donne la parole aux femmes violentées. Cette loi a été également l'un des thèmes défendus par les cinq finalistes. « Le Congo avait vraiment besoin de cette loi, protégeant la femme parce que depuis longtemps on n'a jamais eu de loi exclusivement réservée aux violences faites aux femmes. Cette loi est vraiment salvatrice pour la femme », s'est réjouie la lauréate.

Outre le plaidoyer, le prix de l'éloquence a été décerné à Victoire Bimbou (université Marien-Nguabi) pour sa belle expression. Elle a occupé la 2^e place de la compétition. Cette édition a montré le niveau de la femme congolaise, du fait que les deux premières places ont été occupées par elles, laissant derrière trois hommes.

Pour Victoire Bimbou, ce prix sera un puits dans lequel elle pourra puiser sa force, son énergie parce qu'elle suppose que ses paroles ont su toucher des cœurs et c'est le plus important.

A signaler que plusieurs critères ont orienté le choix du jury, présidé par Mme Sitou Milandou, juriste. Il s'est agi, entre autres, de: l'éloquence, la capacité à énumérer les textes juridiques. Pour encourager les finalistes (dix au total), des présents leur ont été offerts: des ouvrages de droit, des ordinateurs (pour les deux premières), des smartphones et des dictionnaires.

E.M-O

SANTÉ

L'opération "Mavimpi ya mboté" lancée à Pointe-Noire

Dans l'objectif de réduire le taux de mortalité maternelle et néonatale au Congo et atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) sur la santé des enfants, le ministère de la Santé, avec ses partenaires, a mis en place un programme dit « Mavimpi ya mboté », une approche pour l'amélioration de la qualité des soins de la population.



Le ministre Mokoki recevant le don de l'UNICEF

Non lancement a eu lieu le vendredi 2 décembre 2022 au centre de santé intégré de Mbota, à Pointe-Noire, par le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, en présence de la représentante de l'UNICEF au Congo, le Dr Chantal Umtoni, et de Mme le maire de Pointe-

Noire, Evelyne Tchitchelle. L'approche « Mavimpi ya mboté » en français « bonne santé » permettra d'améliorer la qualité des soins. Elle est une offre intégrée des services de santé centrée sur la mère et l'enfant. Celle-ci vient appuyer la stratégie opérationnelle conjointe Congo-OMS pour le développement des districts sanitaires du Congo. Le chef du district sanitaire de Loandjili, Victor Mukoka Ntumba a rappelé aux bénéficiaires que ce projet était une approche décentralisée du management de stratégie du district sanitaire à partir d'une solution digitale centrée sur la santé du couple mère-enfant avec l'outil Niyam-M. Booster.

Le district sanitaire de Loandjili a eu le privilège d'expérimenter ce projet par le fait d'être dans le département de Pointe-Noire. Il sera mis en place un cadre unique de planification et de suivi-évaluation au niveau des autres districts sanitaires. Il s'agira de réduire les temps consacrés aux formations en salle pour avoir des formations plus adaptées aux besoins identifiés et sur le site, de réduire également les besoins de stockage des fichiers grâce aux datas et de minorer l'utilisation du papier.

Pour sa part, la représentante de l'UNICEF au Congo a remercié le personnel de santé pour son engagement à l'amélioration de la qualité des soins. « J'espère revenir pour célébrer les premiers centres qui seront déclarés Mavimpi ya mboté, c'est-à-dire qui auront les trois étoiles. À la communauté de Loandjili, je vous encourage à poursuivre le chemin de la co-création que vous avez choisi pour donner votre point de vue et participer pleinement à la gestion de vos centres de santé et ainsi donc, de votre santé. L'UNICEF, par ma voix, réitère, une fois de plus, son engagement à être à vos côtés », a-t-elle assuré. Le ministre de la Santé a souligné que l'expérience de Loandjili va s'étendre à l'échelle nationale. Cette stratégie contribuera à améliorer certains indicateurs de santé à Loandjili et, certainement, à Pointe-Noire et au Congo.

Le ministre de la Santé a, par cette occasion, visité la pharmacie du district sanitaire réhabilitée par l'UNICEF. L'agence onusienne a offert au centre des équipements informatiques, du mobilier, un logiciel pour la gestion des médicaments, et des équipements médicaux, telles les tables d'accouchement. Ces équipements ont été transmis par la suite aux différentes maternités du district sanitaire.

Le ministre Gilbert Mokoki a clos son séjour à Pointe-Noire par la visite du nouvel entrepôt du Programme élargi de vaccination (PEV) de Pointe-Noire, construit sur initiative de l'UNICEF. A cet effet, il a remis au directeur de ce programme, le Dr Alexis Mourou Moyoka, les clés de deux véhicules qui permettront de renforcer la sous-base dans la distribution des vaccins.

Madocie Déogratias MONGO

QUINZAINE DES DROITS HUMAINS

L'UE finance cinq nouveaux projets

L'Union européenne a lancé le 8 décembre 2022, cinq nouveaux projets de soutien aux Droits humains et à la démocratie, pour un financement européen de 1,6 millions d'euros. Ces projets permettront aux Organisations de la société civile de mener des actions concrètes au Congo sur différentes thématiques: "L'inclusion des personnes vivant avec un handicap", "La participation des groupes vulnérables à la gouvernance forestière" ou encore "La promotion des droits des personnes privées de liberté".

C'était au cours d'une cérémonie de présentation de cinq nouveaux projets, présidé par Giacomo Durazzo, ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo. Les cinq projets ont été sélectionnés suite à un appel à proposition lancé au printemps 2022, et ont tous en commun la caractéristique de répondre aux priorités fixées par l'UE pour son programme thématique "Droits humains et démocratie". Un instrument global visant à consolider la démocratie et à promouvoir des droits humains, en soutenant la société civile pour qu'elle devienne un acteur influent en termes de réforme politique et de défense des droits de l'homme. Les cinq projets seront réalisés par le REIPER (Renforcement des activités pour la mise en application des Droits de l'enfant) et le Samu social Pointe-Noire (Droits et faire valoir: soutien aux capacités des enfants et jeunes en situation de situation



Pendant la présentation des projets

de rue pour la promotion et le respect des Droits de l'homme) pour renforcer l'application des droits de l'enfant; la Comunica promozione e sviluppo (CPS) et GIOHAC accompagneront l'inclusion professionnelle et sociale des personnes vivant avec un handicap; Initiative développement-Congo (Programme boua-la) contribuera au renforcement de la participation des groupes vulnérables à la gouvernance forestière et ACAT-Congo œuvrera en faveur de la promotion des droits des personnes privées de liberté en République du Congo. Le CPS et ACAT-Congo sont bénéficiaires des financements européens pour la première fois. Les autres ont déjà une première expérience de collaboration avec de la Délégation de l'UE. Pour Giacomo Durazzo, «Le programme européen "Droits humains et démocratie" est important car il permet une incarnation concrète des grands principes que l'UE souhaite promouvoir à travers le monde. La promotion des Droits humains, l'appui à la participation citoyenne à la prise de décision ou encore

l'amélioration de la situation des personnes vulnérables sont autant de grands enjeux qui sont au cœur de l'action extérieure de l'UE.» A noter que l'instrument européen pour les Droits de l'homme et la démocratie, plus connu sous le sigle IEDDH qui soutenait jusqu'alors la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans les pays n'appartenant pas à l'UE et, qui a fonctionné près de 15 ans, n'existe plus. Le nouveau cadre européen de coopération 2021-2027, qui ouvre une nouvelle ère en simplifiant grandement l'architecture de l'UE, reprend le principe d'un instrument dédié, mais l'intègre dans un pilier thématique et le renomme "Programme thématique Droits humains et démocratie". Celui-ci possède cinq grandes priorités: la promotion de la bonne gouvernance, le respect de l'Etat de droit et des Droits de l'homme; la promotion de la participation des citoyens à la prise de décisions démocratiques; la protection et l'amélioration de la situation des populations vulnérables. Il

SALUBRITÉ

Impliquer les populations de Brazzaville dans la collecte des ordures

L'ONG Healthy environment en partenariat avec la Fondation Congo Assistance, a procédé dimanche 4 décembre 2022, à l'hôtel de ville de Brazzaville, au lancement de la deuxième édition de la campagne de collecte des ordures dénommée «Bopeto bwa ekolo» ou propreté de la cité.

Cette campagne a pour but de sensibiliser les populations sur l'intérêt de la salubrité à Brazzaville. C'est Yvon Kaba, président de cette ONG qui l'a officiellement lancé, en présence de Guy Marius Okana, premier vice-maire de Brazzaville, de Jacques Elion et de Mme Victorine Ida Ngampolo respectivement administrateur-maire de Poto-poto (3e arrondissement) et de Djiri (9e arrondissement) et de Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile.

A travers cette campagne, Healthy environment entend mener des opérations de nettoyage des différentes artères de la ville capitale appuyée par une collecte systématique des ordures auprès des ménages des arrondissements ayant adhéré au programme. Pour rendre pérenne l'opération, l'ONG met en œuvre deux



Pendant le lancement de l'opération

campagnes connexes visant à impliquer les populations des différents quartiers et les établissements scolaires. Pour un premier temps, trois arrondissements se sont intéressés à la campagne: Poto-poto, Mougali et Djiri. Et plus de 75 établissements scolaires. L'ONG veut redonner à Brazzaville sa splendeur d'antan et surtout pendant la période des fêtes de fin d'année. Le premier vice-maire de Brazzaville a apprécié l'initiative. «La mairie de Brazzaville est préoccupée par l'insalubrité qui gangrène la ville. Healthy Environment est un partenaire qui nous permettra de trouver des solutions idoines à ce problème. Si notre environnement est sain, nous serons également sains. La propreté chasse la maladie dit un adage. Que chaque brazzavillois

se rende à l'évidence que son environnement doit être propre». L'administrateur-maire de Poto-poto, quartier cosmopolite, s'est réjoui de l'opération. «Un seul acteur ne peut pas rendre notre ville belle et attrayante. Aujourd'hui nous avons Healthy Environment + qui fait ses preuves et qui a commencé à Poto-poto. Nous sommes très contents de constater que l'ONG est en train de s'implanter, on ne qu'être satisfaits. La société Averda, s'occupant de la salubrité de Brazzaville ne s'arrête que sur les artères principales. Or, Healthy Environment + pénètre les quartiers pour ramasser les ordures». Yvon Kaba, a pour sa part, déploré le fait que les villes congolaises sont en proie à l'insalubrité grandissante pendant la période des fêtes. «Raison pour laquelle nous avons jugé utile de lancer l'opération à cette période assez sensible pour épargner Brazzaville du triste décor présenté lors des fêtes passées», a-t-il dit.

Viclaire MALONGA

Philippe BANZ

est doté d'une enveloppe de 3 millions et 530 mille euros (soit plus de 2,3 milliards de FCFA, pour la période 2021-2024 en République du Congo. 1,6 millions, soit près de 1 milliard et 111

millions de FCFA, dégagés de cette enveloppe sont mobilisés pour les cinq projets présentés.



Programme «Villes résilientes en République du Congo»
Composante «Société civile, Eaux usées et déchets»

**RELANCE DE L'APPEL D'OFFRE (AO_GRETE/NOVAi_007/2022)
DU OCTOBRE 2022**

11ème Fonds européen de développement
EuropeAid/167851/DD/ACT/CG
Contrat FED/2020/421-299



1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Dans le cadre du programme «Villes résilientes en République du Congo» du 11ème FED mis en œuvre à Nkayi et Owando et financé par l'Union Européenne, la composante n°3 «société civile et eaux usées» est mise en œuvre par le Gret, en partenariat avec l'ONG Initiative Développement (ID), l'association Action Contre la Pauvreté (ACP) et l'Association des Femmes pour le Développement de la Bouenza (AFDB), depuis décembre 2020.

Dans le cadre de cette composante n°3, qui vise à améliorer le système de gestion des eaux usées et des déchets, du matériel roulant de collecte des déchets solides doit être acquis par le projet afin de faciliter le transport de ces déchets des

Aires de transit des ordures ménagères à la décharge contrôlée qui sera aménagée dans les deux villes de mise en œuvre du projet.

2. Le Gret sollicite de la part des concessionnaires intéressés au présent appel d'offre publié, des offres sous plis fermés pour la fourniture du matériel roulant de collecte des déchets des villes de Nkayi et Owando. Le présent appel d'offre est réparti en deux (02) lots :

LOT N°1: Fourniture et livraison de 3 camions benne utilitaire

LOT N°2: Fourniture et livraison d'une tractopelle

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'offres Ouvert tel qu'il est défini dans le PRAG.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres, enregistré dans une clé USB, peut être retiré gratuitement, au Gret de lundi à vendredi entre 8h30 et 17h00, à l'adresse suivante: 798, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Mougali/Brazzaville.

5. Les offres devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus dans une enveloppe scellée, au plus tard le 2 février 2023 à 12h30, et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret au plus tard le jeudi 12 janvier 2023 par téléphone (+242 06 621 57 47/04 063 75 75) ou par e-mail à moukendi.congo@gret.org.

Brazzaville, le 19 décembre 2022

Stève MOUKENDI
Chef de projet

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville,
Tél: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire@gmail.com

«La succursale GIME & GRILO»

Siège social: Mengo péage, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux décembre deux mil vingt-deux, enregistré le cinq décembre de la même année, Folio 227/23 n° 9442, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la succursale GIME & GRILO, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, quartier Mengo péage.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

- Désigné Monsieur JOSE GABRIEL GIME en qualité de représentant de la succursale, en remplacement de Monsieur Franelforte Josemar NHIMI BARROS, lequel accepte formellement et sans réserves, la présente décision.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 08 Décembre 2022 sous le n°CG-PNR-01-2022-D-01198.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT, NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone: (242) 06 667.00.66 / 06 767.00.66 /
05 369.69.97

104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.

E-mail: masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

Insertion légale

Aux termes d'une délibération en date du onze octobre deux mil vingt deux, le Conseil d'Administration de la Société LABOREX CONGO-SA avec Conseil d'Administration, au capital social de 1.076.740.000 F CFA, ayant son siège social à Brazzaville, République du Congo zone industrielle de Mpila, boîte postale: 904, RCCM CG BZV09 B 1485 a :

- Décidé, sur proposition du Président, à l'unanimité, de nommer Madame Lise Simone Marcelle DOSSOT en qualité de Directrice Générale de la Société LABOREX CONGO-SA à effet au 1er Septembre 2022, pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, en remplacement de Monsieur Moustapha N'DOYE.

Pour avis

Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba Mougali, Arrondissement 4
BP. : 13 865- Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.543.03.93
E-mail bouboutouetude @ Gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

AFRICA TALENT DEVELOPPEMENT SOCIETE RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE

capital social 3.000.000 de francs CFA-Brazzaville-CCF, Rue Lamothe à côté de la nouvelle MUCODEC (République du Congo).

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du six décembre deux mil vingt deux. reçus par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 214/12, numéro 1874, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: FORMATION PROFESSIONNELLE: Envoi de la main d'oeuvre - Agence pour l'emploi - Agence pour les études à l'étranger - Recrutement et envoi de talents nationaux pour des sociétés étrangères. Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: AFRICA Talent Développement «AFRICA T.D»SARL.

Siège Social: La Société est fixé à Brazzaville, CCF, Rue Lamothe à côté de la nouvelle MUCODEC.

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Trois Millions (3.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur LI, Dawei, demeurant à Brazzaville, rue Lamothe à côté de la nouvelle MUCODEC.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 décembre deux mil vingt deux.

Immatriculation: La Société dénommée AFRICA Talent Développement «AFRICA T.D» S.A.R.L est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00486.-

POUR AVIS

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
NOTAIRE

ATELIER MECANIQUE DU CONGO (AMC)

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de F. CFA 1.000.000
Siège social: Quartier Zone Industrielle Vindoulou
B.P.: 1324, Pointe-Noire- République du Congo, Tél.: 242 057 139 619
RCCM: CG-PNR-01-2010-B12-00234

Les associés de la société Atelier Mécanique du Congo (AMC), Société A Responsabilité Limitée, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) le 05 octobre 2022 et ont adopté les résolutions suivantes:

1-Le renouvellement du mandat de Monsieur Sébastien André Francis GEAY en qualité de gérant, pour une durée de quatre (04) exercices prenant fin à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2026, et la nomination, en qualité de gérante, de Madame Paula Alexandra Ribeiro Sales Dantas pour une durée de quatre (04) exercices prenant fin à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2026;

2-La nomination de Monsieur NGOLSOU Noel Bahaoudi, Expert-Comptable, agréé par la CEMAC n°EC 344 en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée de trois (03) exercices, prenant fin à l'issue du dernier exercice clos le 31 décembre 2024.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt n°CG-PNR-01-2022-D-01231 du 16/12/2022.

Mention des présents est consentie partout où besoin sera.

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 63114 17,

A, suivant acte authentique reçu le dix-sept mai deux mille vingt-deux, enregistré folio 108/3 n°0534, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination: «B.V.N.»;

Objet:

A) Activité Principale:

- Prestations de services multisectoriels
- BTP Gros œuvres;
- Second œuvres;
- Offshore et onshore;
- Sablage on/offshore et fabrication des peintures industrielles;
- Sécurité;
- Ingénierie Informatique Electronique;
- Ingénierie (Froid Industrielle et électricité

- industrielle);
- Mise à disposition à disposition du personnel;
- Assainissement et désinfection en 3D.

B) Activité secondaire:

- La promotion de l'enseignement sur tout le territoire National.

Capital: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA;

Siège: Pointe-Noire, 129 Avenue Fernandes LILYKOU, quartier Siafoumou Zone lac Tchimpounga.

Gérance: Par Monsieur Brice Vianney Riphin Patrick NANITELAMIO, né à Brazzaville le dix juillet mil neuf cent soixante-dix, demeurant à Pointe-Noire, quartier Siafoumou, République du Congo.
R.C.C.M: CG/PNR/01-2022-B13-00262.

Pour avis,

Le Notaire.

FESTIVAL "FEUX DE BRAZZA"

Une renaissance réussie!

Marquant la relance de l'évènement après une longue période d'hibernation, la 6^e édition du Festival "Feux de Brazza", placée sur le thème: "Apport des instruments de musiques traditionnelles à la rumba congolaise", s'est achevée dans la soirée du 10 décembre, dans une ambiance de gaieté au complexe Elonda à Kintélé. Pascal Moussodji, directeur de cabinet, représentant la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, en a clos les festivités. Etaient présents à cette dernière cérémonie: artistes et passionnés des musiques traditionnelles, chercheurs, universitaires, opérateurs économiques, fabricants d'instruments de musiques divers.

Ce festival qui a suscité l'adhésion du public a vécu. Il a été ponctué pendant quatre jours par différentes activités: des spectacles de nuit et l'animation générale assurés par divers groupes, dont celui de la Russie qui a presté pour la première fois, avec des sonorités en toute symbiose culturelle; un atelier de formation des directeurs de festivals de musiques traditionnelles d'Afrique centrale sur le management des industries culturelles et créatives en vue du développement du secteur des arts du spectacle vivant; la signature de l'acte constitutif du réseau des festivités de musiques traditionnelles d'Afrique centrale; la conférence au profit des jeunes sur la sanza, animée par Samuel Kidiba...

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de chèques à quatorze artistes bénéficiaires de subventions de plusieurs milliers d'euros, par le réseautage d'accompagnement financier, grâce au soutien des ACP-UE Culture. Ainsi que dans le cadre du deuxième appel à propositions du programme "ACP-UE Culture «Créer en Afrique centrale», en soutien aux industries culturelles et créatives de la sous-région. Les lauréats sont originaires du Congo, du Cameroun, de la République Démocra-

tique du Congo, de la Guinée Equatoriale, du Tchad. Leurs projets s'articulent autour de la musique, du cinéma, de l'humour, du numérique. Et, cet appel financier a pour objectif d'accroître les recettes économiques du secteur créatif, de favoriser durable-



Le groupe Universal Sanza d'Ano éblouissant sur scène

ment la création d'emplois du secteur culturel ainsi qu'une meilleure accessibilité, reconnaissance et valorisation des artistes et de leurs oeuvres. Des présents ont également été remis à certaines personnalités pour leur implication sur la bonne marche du festival.

Au nom de l'équipe du festival, Romuald Mbepa, son directeur général adjoint a remercié tous ceux qui se sont impliqués pour sa réussite: "Merci d'avoir participé d'une manière ou d'une autre de bout en bout dans la prépa-



Remise des chèques aux lauréats du 2^e appel à propositions

ration, l'organisation et l'exécution des différentes tâches pour cette sixième édition. Merci au ministre en charge des Industries culturelles, aux

renait de ses cendres tout en conservant son charme d'antan, la magie qui l'a toujours entouré et son mystère. Pendant quelques jours, nous nous sommes régalés, nous avons dansé, les projets ont été ficelés. Ce festival nous rappelle un pont de notre histoire, ce que nous étions, mieux, ce que nous sommes. Le festival "Feux de Brazza", c'est aussi l'Afrique qui gagne à travers la promotion de ses valeurs traditionnelles en se fondant sur la musique. Félicitations aux organisateurs".

La clôture de ce festival a été agrémentée par les groupes: Universal Sanza d'Ano de Kem Oboura, les Bantous de la capitale et Aym Condor du Cameroun. Ils ont égayé le public par leur savoir-faire, certains se sont illustrés par le mixage de la rumba et des polyphonies vocales traditionnelles, avec en fond sonore, les instruments comme la sanza et le balafon. Les organisateurs et les participants ont reconnu que le festival a réussi le pari de sa renaissance, tout en souhaitant sa pérennisation pour le bien de tous.

Clôture ce festival, Pascal Moussodji a souligné: "Le Festival "Feux de Brazza"

sponsors et partenaires pour leur accompagnement, au parrain de cet événement, le Pr Mbuyamba Lupwishi pour ses conseils. A nous revoir à la prochaine édition".

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Naissance à Brazzaville, d'un Réseau de festivals d'Afrique centrale

Un Réseau de festivals d'Afrique centrale (REFTRAC) a été créé le 9 décembre 2022, au siège de l'UNESCO à Brazzaville, en marge de la sixième édition du Festival populaire et international des musiques traditionnelles "Feux de Brazza". Il s'est déroulé du 7 au 10 décembre dans la capitale. C'était à l'issue de l'atelier en management des Industries culturelles et créatives en vue du développement du secteur des arts et du spectacle. L'atelier a été animé par le Dr Eric Loembet, et des directeurs de Festivals de quelques pays d'Afrique centrale, ont procédé à la signature d'un protocole d'accord pour la création et la mise en oeuvre du REFTRAC.



Le formateur et les participants lors de l'atelier

Ces directeurs signataires ne sont autres que: Romuald Mbepa, directeur général adjoint du Festival "Feux de Brazza"; l'honorable Célestin Faso Mushigo, coordonnateur du Festival national de Gungu, en République Démocratique du Congo; Ankamou Loumbangoye, directrice du Festival économique et culturel d'Onkodja, au Gabon; Liliane Gertie Messi Essono, directrice du Festival international de musiques traditionnelles (FESTRAD), au Cameroun. C'était en présence de Dodé Houéhouhna, chef du secteur culture de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Pour Célestin Faso Mushigo, la naissance de ce réseau est partie d'un constat: «Le secteur des arts de la scène est l'un des plus actifs dans la diversité de la création artistique. Le grand nombre de festivals que compte la sous-région et la grande production de spectacles témoignent à suffisance du grand potentiel de ce secteur. Potentiellement riche et disposant de nombreux atouts, l'Afrique centrale peine cependant à développer et pérenniser les festivals qui sont organisés dans son espace. Les artistes et les groupes de musique traditionnelle ne circulent quasiment pas dans la sous-région», a-t-il affirmé.

En tant que plateforme de coopération culturelle, le REFTRAC se donne la mission d'oeuvrer pour l'identification, la promotion, la valorisation et la sauvegarde des musiques patrimoniales en Afrique centrale; mais également de favoriser la circulation des artistes et la mise en place d'un marché régional des spectacles de musiques traditionnelles. Ces directeurs des Festivals ont aussi estimé que le moment était propice pour mettre sur pied cette plate-forme susceptible, en se basant également sur la volonté politique exprimée par les Chefs d'Etat d'Afrique centrale d'accélérer l'intégration sous-régionale et la réalisation des grandes infrastructures routières qui favorisent la mobilité des personnes et des biens.

Dodé Houéhouhna a, pour sa part, fait savoir que l'UNESCO est prête à accompagner ce réseau: «On a pour habitude de dire que seul on va vite, mais ensemble on va loin. Au nom de l'UNESCO, je réitère l'engagement de notre organisation à accompagner l'opérationnalisation et la redynamisation de ce réseau naissant afin que tous ensemble, aux côtés des pays, avec d'autres partenaires comme l'Organisation internationale de la Francophonie, nous continuons à travailler pour permettre à ces différents festivals de contribuer au rayonnement et à la valorisation de la culture en Afrique centrale», a-t-il indiqué.

A.P MASSAMBA

POESIE

Alvie Mouzita, lauréat du concours «Brazzaville, capitale de la France Libre» (1940-1942)

Ecrivain et professeur d'anglais évoluant à Brazzaville, Alvie Mouzita a remporté le premier prix de l'acte 1 du concours de poésie «Brazzaville, capitale de la France Libre» (1940-1942). Il a devancé Tristell Mouanda Moussoki (2^e), Bertin Dzangué (3^e), Emmanuelle Ana Nkodia (4^e), et Bikoumou Gnali-Mpungu (5^e).

Alvie Mouzita a été couronné grâce à son poème inédit "Mémoire d'amour". Le jury était présidé par Gérard Dhesse, poète, écrivain et membre de la Maison de la poésie des Hauts-de-France.

«Lorsque j'ai appris que j'étais sacré Prix d'excellence du jury, c'est-à-dire premier lauréat du concours, qui est d'ailleurs à sa première édition, j'étais habité par un silence très profond où j'entendais mon cœur dire: "Merci, mon Dieu!". C'est dire qu'en écrivant mon texte intitulé «Mémoire d'amour», véritable chant de mé-

moire et d'espérance, j'ai voulu honorer nos ancêtres depuis le commerce d'indigènes, l'accaparement de terres, le travail forcé, les blessures, les larmes et les différents trépas connus et méconnus, y compris les centaines de milliers de soldats africains qu'on qualifiait laidement de "Tirailleurs sénégalais", lesquels sont morts pour libérer la France, naguère en hottage par l'armée d'Adolf Hitler, en contrepartie d'une pseudo-indépendance. Pouvez-vous imaginer que pendant cette période, "la France, la vraie, n'y était plus. Elle était



Le lauréat Alvie Mouzita

ailleurs", ici à Brazzaville, pour reprendre les termes de l'historien Hapiel Ebiatsa? En subsurface, le fleuve Koongo en fut témoin oculaire. Lui qui a ingurgité toute la douleur des peuples. D'où, il est de notre devoir de ne point déchirer ces pages d'histoire, car nos ancêtres en étaient hommes-porteurs-d'espoir; et qu'il vaille de l'enseigner à tout venant sans falsification aucune pour une prise de conscience

historique et sociétale», a commenté l'auteur de l'anthologie "Vendeurs d'émotions" (Editions Renaissance Africaine, 2022). Né à Mindouli, dans le département du Pool, en République du Congo, Alvie Mouzita est sorti des moules de l'École normale supérieure, à Brazzaville. Il fut troisième lauréat du Prix Cipa, en 2022, finaliste du Prix Pierre Ntsemou en 2021 et lauréat du Prix Pabloemma, la même an-

née, pour son manuscrit "Chants pour une fleur". Il est, par ailleurs, fondateur du Prix Vendeurs d'émotions, pour une poésie sans frontières.

Outre son coup d'essai littéraire, il a participé à sept ouvrages collectifs, dont quatre ont été déjà publiés, entre autres, "Baiser d'une mère", "Cantilènes funèbres", "Anthologie des meilleurs 'nouveaux' poètes africains", et "Dialoguer en poésie". Ouvert aux Congolais basés au pays et à ceux de la diaspora, le concours "Brazzaville, capitale de la France Libre" (1940-1942) a été initié par la ville de Verquin, en partenariat avec l'Association des poètes de la mémoire (APM) et la Maison de la poésie des Hauts-de-France.

Ce, après l'inauguration de la "Stèle Brazzaville, capitale de la France libre", en novembre 2019 à Verquin, dans le Pas-de-Calais (France), et le 80^e anniversaire du Manifeste de Brazzaville par un colloque. Il vise à pérenniser ce pan de l'histoire commune entre les peuples français et congolais, ainsi que ceux qui avaient participé à la fermeture des conflits à l'échelle mondiale. Le concours s'attelle, en outre, à faire entrer Brazzaville dans le panthéon des villes, considérant qu'elle a joué un rôle majeur dans l'histoire de la France libre et de la marche des pays africains francophones vers le soleil des indépendances.

Véran Carrhol YANGA

AVIS DE VENTE
 Vente de la parcelle de dimension 20mx20m à Moungali vers l'avenue Boueta Mbongo, Brazzaville.
Prix abordable
 Contact: 06 976 58 36 / 06 610 92 01

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Honoré Sayi rencontre les personnels du Port

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a tenu une séance de travail avec la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire. C'était le mercredi 14 décembre dernier au port. Tout récemment nommé à sa fonction, le ministre Honoré Sayi a entrepris une série de rencontres avec les structures sous sa tutelle. La séance de travail de mercredi a concerné le staff de la division du Port autonome de Pointe-Noire. Elle s'est tenue à la direction générale du port, en présence de Séraphin Balhat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, et de l'ensemble des directeurs de section de cette structure.



Le ministre, Honoré Sayi pendant son intervention.

Le ministre s'est employé à échanger avec les employés pour établir un plan de pilotage et de travail et de travailler afin de faire

que le port de Pointe-Noire soit une destination de transit. Le Port autonome de Pointe-Noire, qui est le seul port maritime en

République du Congo, joue un rôle économique très important pour le développement du Congo et également de la sous-région d'Afrique centrale, a souligné le directeur général du port, dans son mot de bienvenue.

«Le Port autonome de Pointe-Noire a cette mission de faire en sorte que notre pays joue dans la sous-région ce rôle économique, ce rôle du développement, non seulement au niveau du Congo, mais aussi pour les pays de la région», a dit Séraphin Balhat.

Sa visite de travail au Port autonome de Pointe-Noire a été, pour le



Séraphin Balhat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire

ministre, l'occasion de toucher la réalité et également d'apporter un message qui aille dans le même sens que le projet de société du Président de la République.

Le ministre a donné des directives de travail et élaboré, avec les travailleurs, des stratégies afin de se dégager des difficultés que rencontre cette structure.

Au cours de cette rencontre, chaque directeur de section a présenté son département et les

missions qui lui sont dévolues.

Le ministre a invité l'ensemble des travailleurs à rêver davantage afin d'atteindre les défis du futur. Il a suggéré quelques pistes de travail qui permettraient que le Port de Pointe-Noire soit une structure de transit de référence.

«Je suis venu vous dire ma façon de travailler. Lorsque je vais dans une structure, la première chose à faire est destinée à nous-mêmes, s'asseoir,

regarder, et dégager premièrement les difficultés rencontrées. Nous voulons un port qui soit un port de transit, un port qui a le bénéfice de l'eau profonde, qui se nourrit de l'ambition d'être cela, et qui craint d'être rattrapé. Nous voulons être ce que nous voulons être, le meilleur qui soit. Continuons à être les premiers, car les premiers, c'est de faire de l'innovation. Mettons-nous en capacité de rattraper et d'être le port qui servira d'autres pays. Nous devons commencer à répertorier les difficultés que nous avons et à réfléchir nécessairement aux solutions», a dit le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Après la séance de travail avec le staff du port, le ministre a échangé également avec les partenaires sociaux de cette structure.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AEP ET D'INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LE TOIT A BIKONDOLO DANS LE DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE N° 013C/PDAC/2022

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

L'extension de la date de clôture du projet, offre l'opportunité, entre autres, d'exécuter des travaux complémentaires sur le site maraicher de Bikondolo ; notamment la construction d'un forage AEP et l'installation des panneaux solaires. En vue de garantir la qualité des travaux exécutés par l'Entreprise dans le cadre du contrôle et de la surveillance, le projet lance un avis de solli-

citation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel. Pour ce faire, il devra fournir :

- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie du diplôme, légalisée par les Autorités compétentes, de niveau BAC+2 au moins en Génie-rural ou équivalent ;
- avoir une expérience prouvée d'au moins trois (3) ans dans la conduite des missions similaires.

(La connaissance des mesures de sauvegarde environnementale et sociale est un atout. (Fournir des certificats de travail/ Attestations de bonne fin de prestation/Contrats).

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la

Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014».

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante: Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



ZENITH ENERGY CONGO
 SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
 CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F.CFA
 SIEGE SOCIAL: Bloc 31, Villa 407, quartier Tchikobo,
 centre-ville
 POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
 RCCM: CG-PNR-01-2014-B13-00207

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 juillet 2022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 07 novembre 2022, sous le numéro 8789, folio 208/22 constatant leurs décisions, les actionnaires de la société ZENITH ENERGY CONGO, société par actions simplifiées au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, bloc 31 Villa 407, quartier Tchikobo, centre-ville, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00267 ont décidé de nommer, en qualité de Directeur Général Adjoint, Monsieur Ippolito Ingo Cattaneo Della Volta Cattaneo Adorno.

Pour avis,

Le mandataire.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville
 1^{er} étage immeuble City Center, Centre ville,
 Tél. (00242) 06. 687 4879 ; 04 0281395
 E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com
moussyljea@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS DES BATIMENTS-SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
 Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
 Siège: au N°05 Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Mpila
 Brazzaville
 RCCM CG-BZV-01-2022-M-05997

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU, en date à Brazzaville du 29 Novembre 2022 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine en date du 29 Novembre 2022, sous Folio 216/50 n°5061, il a été constitué une société dénommée **CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS DES BATIMENTS-SARL** en sigle « **CEB-SARL** ». Dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle

Capital : 1.000.000 Francs CFA

Siège : au N°05 Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Mpila-Brazzaville

Objet : Constructions de Bâtiments complets (Constructions et Equipements des bâtiments)

Durée : 99 années.

RCCM : La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **CG-BZV-01-2022-M-05997** du 06 Décembre 2022.

Gérance : Monsieur **ELENGA Gaston** est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
 Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU

**MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
 DE POINTE-NOIRE CITE**

ANNONCE LEGALE N°015/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours, cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° DE REQUISITION	Références cadastrales				Quartiers	Arr.	Requérants
1	12011 du 20/07/2022	Plle(s) 08bis	Bloc : 74	Section : AF	Superficie : 175,00m ²	SIAFOUMOU	05	ELENGA Charvel
2	12166 du 13/09/2022	Plle(s) 11	Bloc : 09	Section : L	Superficie : 161,00m ²	O.C.H	01	NZELE Joséphine
3	11936 du 22/06/2022	Plle(s) 01 bis	Bloc : 31	Section : KGB	Superficie : 500,00m ²	Village POINTE INDIENNE	LOANGO	GANKOUOBY Axelle Irma
4	11999 du 14/07/2022	Plle(s) : 07 à 10	Bloc : 42	Section : /	Superficie : 2000,00m ²	DIOSSO (Famille TCHIZIMBOU)	LOANGO	LEMOUELE Brice Romaric
5	12124 du 02/09/2022	Plle(s) 11	Bloc : 49	Section V	Superficie : 280,00m ²	TIE-TIE COMAPON	03	Les Enfants KIYINDOUTH
6	12014 du 21/07/2022	Plle (s) 01	Bloc : 38	Section : L	Superficie : 433,50m ²	O.C.H	01	WAGUE OUSMANE
7	12031 du 27/07/2022	Plle (s) 08	Bloc : 56	Section : ACM2	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU (Famille TCHIFOUNGOU)	04	Les Enfants ZOULA Kalissa N ; Zéa R. ; OBONGO Yoan D
8	12032 du 27/07/2022	Plle (s) 04	Bloc : 210	Section : ABW	Superficie : 500,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	EKIA Justy Rovick
9	12077 du 17/08/2022	Plle(s) 07 et 09	Bloc : 112	Section : AE	Superficie : 1535,80m ²	SIAFOUMOU	05	MOUNOUKOU Crépin
10	10439 du 28/05/2020	Plle(s) 03	Bloc : 158	Section : CG	Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI (Famille KONDI TCHITALI)	05	IWANDZA Victory David
11	12781 du 20/09/2022	Plle(s) 06 Bis	Bloc : 93	Section : AH	Superficie : 248,00m ²	TCHIALI	05	OKO AMONIO Mercier Paredo
12	12018 du 21/07/2022	Plle (s) 6	Bloc : 131	Section : T	Superficie : 211,59m ²	REX	03	ABDOU SACKO
13	11994 du 13/07/2022	Plle (s) 01	Bloc : 54	Section : ACV	Superficie : 500,00m ²	MENGO	LOANGO	THADDEES Dominique Claudia Michelle
14	11560 du 10/12/2021	Plle (s) 07	Bloc : 67 Bis	Section : AP	Superficie : 198,00m ²	QUARTIER CULOTTE	04	OLO AWA
15	11040 du 06/04/2021	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 60.000,00m ²	BILINGA	MVOUTI	Cooperative Agropastorale Forestière et Apicole (AFA)
16	12167 du 13/09/2022	Plle(s)12	Bloc : 09	Section : L	Superficie : 159,45m ²	O.C.H	01	PADONOU MORGANN Nina Marie
17	11917 du 13/06/2022	Plle (s) 06 Bis	Bloc : 142	Section : ABY1	Superficie : 250,00m ²	KOUFOLI (Famille BIKOULA)	05	SAMBA MILANDOU Rudolph Harry
18	11925 du 16/06/2022	Plle (s) 06	Bloc : 216	Section : ACL2	Superficie : 500,00m ²	LUBUTCHI (Famille LOUSSIMINA)	05	MERECK TSONO Prince
19	11918 du 13/06/2022	Plle (s) 12	Bloc : 63	Section : T	Superficie : 222,19m ²	REX	03	LOUBISSA Andréas Émeraude
20	12112 du 29/08/2022	Plle (s)15 Bis	Bloc : 31	Section : T	Superficie : 309,54m ²	MAHOUATA	01	LOUTETE LOUZ Faustin
21	12063 du 10/08/2022	Plle (s) 07	Bloc : 71	Section : BV	Superficie : 400,00m ²	André Jacques (Famille BOUESSI)	05	SCI IMANIA
22	9537 du 07/09/2018	Plle (s) 04	Bloc : 47	Section : CN	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	BIKAKOU Barthélemy
23	11328 du 13/08/2021	Plle (s)02	Bloc : 32	Section : ACG	Superficie : 400,00m ²	KOUFOLI 2 (Famille NZEMBA)	05	SOSSIGN Francia Domitille
24	11508 du 15/11/2021	Plle (s) 01 bis	Bloc : 66 bis	Section : AH	Superficie : 490,00m ²	FAUBOURG	05	LOUKABOU Olga Liliane
25	12021 du 22/07/2022	Plle(s) 03	Bloc : /	Section : /	Superficie : 400,00m ²	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	NSIMBA Arnold et LOUBAKI BANDZOUZI Nuptia B.
26	10718 du 27/09/2020	Plle (s) 05	Bloc : 63	Section : ACM1	Superficie : 500,00m ²	TCHIFOUNGOU	04	ILOY OKOLA Jean Roger Sylvestre
27	11786 du 31/03/2022	Plle (s)01	Bloc : 38	Section : Q	Superficie : 210,00m ²	MVOUMVOU	02	SOW MAMADOU
28	12777 du 19/09/2022	Plle (s) 03et 04	Bloc : 50	Section : AF	Superficie : 1000,00m ²	SIAFOUMOU	05	SARABOUT Rland Ghislain
29	11983 du 12/07/2022	Plle (s) 08	Bloc : 88	Section : S	Superficie : 180,84m ²	MATENDE	02	MACHOUDI AKANKE Aliatou
30	11006 du 17/03/2021	Plle(s)05 bis	Bloc : 147	section : C.J Suite	Superficie : 500,00m ²	MONGO KAMBA	04	ZOZABAKA LOUKOUMOUSSOU Gladis Féraldine
31	11977 du 11/07/2022	Plle (s)03	Bloc : 115	section : U	Superficie : 242,00m ²	TIE-TIE	03	FOUTI TCHILOLO Marie De Fatima
32	12789 du 26/09/2022	Plle(s) 03bis	Bloc : 106	section : BK	Superficie : 178,00 m ²	MPAKA	06	BAYONNE Valauria Marie Lucile
33	12775 du 16/09/2022	Plle(s) 01 et 02	Bloc : 14	section : terrain rural	Superficie : 1800,00m ²	MADINGO- KAYES(Clan Tchikama....)	M/KAYES	MOUASSA KITSOUKOU Norman Davy
34	11969 du 06/07/2022	Plle(s)06 et 08	Bloc :109	section : BZ4	Superficie : 1000,00m ²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	MOUNKELA SIASSIA Ruth
35	12806 du 30/09/2022	Plle(s) 01	Bloc : 12	section : BZ5	Superficie : 500,00m ²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	DEQUET Yann
36	12055 du 04/08/2022	Plle(s)01	Bloc : 56	section : AE	Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU Famille TCHIYENDJI	05	MAYOUMA Augustine
37	12017 du 21/07/2022	Plle(s) 05	Bloc : 97	section : CN	Superficie : 344,00m ²	VINDOULOU (Famille Tchianiambi-K.)	04	NGOMA Jean Luc
38	11931 du 17/06/2022	Plle (s) 13	Bloc : 132	section : ABW	Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	MABONDZOT Yod Ghimel Emeth
39	12105 du 25/08/2022	Plle(s)05	Bloc : 148 bis	section : CK	Superficie : 217,80m ²	MONGO KAMBA	04	NGOMA PEMBA Gloire Eljadore
40	7603 du 28/06/2016	Plle(s) 08	Bloc : 134 Ter	Section : AG	Superficie : 305,76m ²	MONGO MPOUKOU	05	DIAMOUANGANA MOUELE Kristie Talliane ; B. G. O

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 15 Décembre 2022
 Le chef de bureau, **Florent MAVOUNGOU**

COUPE DU MONDE-QATAR 2022

L'Argentine et Messi gagnent la guerre des étoiles

Elle fut belle jusqu'au bout, cette coupe du monde organisée par le Qatar ! Et elle s'est terminée dans une apothéose, à l'issue d'une finale "trois étoiles" complètement folle que l'Argentine et Lionel Messi ont remportée aux dépens de la France, au bout d'un suspense insoutenable pour les cœurs fragiles. Du coup, après 1978 et 1986, les Argentins peuvent désormais accrocher à leurs maillots une troisième étoile que les Français convoitaient également. Trente-six ans que le pays de Diego Armando Maradona (+) attendait ce sacre.

Après l'élimination du Maroc en demi-finales, toute l'Afrique a pleuré, agonisé, puis tourné la page de l'épopée glorieuse de son meilleur représentant. Mais la Coupe du monde a poursuivi son petit bonhomme de chemin, attendant son futur vainqueur. On l'a eu au sortir de la finale de légende ayant opposé l'Argentine à la France et qu'ont remportée les coéquipiers de Lionel Messi aux dépens de ceux de Kylian Mbappé, aux tirs au but (3-3, puis 4 tirs au but à 2), dimanche 18 novembre, à Doha.

Une finale musclée, mais spectaculaire. Une finale fertile en buts aussi (six, au total, dont trois de chaque côté) et, surtout, en rebondissements. L'Argentine menant 2-0 (buts de Lionel Messi et de Di Maria) à dix minutes de la fin de la partie, puis 3-2 (Messi) pendant la prolongation : il n'y avait plus de doute sur l'issue du match. Erreur ! On avait tout prévu, sauf l'incroyable remontée qu'a été la réducti-



Messi porté en triomphe comme Maradona en 1986

on du score et la double égalisation de la France par un seul et même homme, Kylian Mbappé, qui a fait vaciller plus d'un spectateur.

Cette finale était aussi fertile en commentaires partisans. En effet, pendant cent vingt minutes (les deux équipes sont allées à la prolongation), partisans de Messi et de Mbappé se sont verbalement affrontés dans les gradins et devant le petit écran. Où les sarcasmes l'emportaient souvent sur une analyse objective du jeu fourni par les protagonistes et leurs artistes-vedettes.

Mais au-delà des statistiques, se pose l'inévitable question :

la Coupe du monde du Qatar a-t-elle été une grande Coupe? Oui, sans hésiter! On a eu droit à un football emballant et offensif. 172 buts ont été inscrits en 64 matches, un nouveau record du tournoi dépassant 171 en 1998 et 2014. On a eu aussi l'heureuse surprise de redécouvrir la parfaite organisation technique et tactique qui fait du jeu de football un art avec des fabuleux joueurs. Où le collectif côtoyait l'exploit individuel.

Ce côté individualités est relevé par le talent fou de l'Argentin Lionel Messi et du Français Mbappé. Le premier, désigné "Meilleur joueur" de

la compétition, est plus qu'un artiste. C'est un dérangeur des défenses et un «tueur» des gardiens de but. Il a offert toute la panoplie des qualités du joueur surdoué. Capable à lui tout seul de faire la victoire de son équipe. Et sa classe a particulièrement pesé sur les débats. Notamment des huitièmes de finale à la finale, en marquant au moins un but à chaque étape. Des buts splendides, sept au total. Suffisant pour propulser les "Ciel et blanc" sur la plus haute cime du football et gagner, enfin, le seul trophée qui manquait à son fabuleux palmarès. Australiens, Néerlandais, Croates et même Français se souviennent des misères que Messi leur a faites, de ses foudroyants démarrages, de ses meurtriers coups de patte. Il a non seulement conquis et séduit les amoureux du ballon rond mais également fait l'unanimité autour de son art, de son talent.

Les Bleus de France s'en sont bien rendu compte. Ce ne sont pas les trois buts inscrits par Kylian Mbappé qui peuvent éclipser la prestation de Messi. Pourtant ils ont, eux-aussi en Mbappé, un joueur exceptionnel. Mais l'auteur de huit buts (donc meilleur buteur de la compétition) n'est qu'un roi sans couronne cette année.

Tout est donc bien qui finit bien pour l'Argentine et, surtout, pour Lionel Messi qui aura finalement tout gagné sur les terrains avec ce sacre qui sera, probablement, son dernier sous le maillot de l'Albiceleste.

Jean ZENGABIO

VIE DES CLUBS

Une cure de jouvence pour Diabes-Noirs basket !

Un nouveau bureau exécutif va commander aux destinées de la section basket-ball du Club sportif multidisciplinaire Diabes-Noirs depuis le samedi 10 décembre dernier, au terme d'une assemblée générale électorale tenue dans les locaux de "La Semaine Africaine", à Brazzaville.



La nouvelle équipe dirigeante

L'horizon était chargé de nuages. Après quinze ans à la tête de la section basket-ball du Club sportif multidisciplinaire Diabes-Noirs, madame Atetundé, née Danielle Ganga, a décidé de passer la main. Depuis l'étranger où elle dirigeait l'équipe, elle a adressé un message aux membres de l'assemblée. «Nous avons cru et mené à bon port notre projet avec l'ensemble de tous les membres du bureau sortant, mais il est temps de passer le flambeau», a-t-elle dit. «Je demeure et suis convaincue que la nouvelle équipe dirigeante apportera à notre famille une nouvelle dynamique et un nouveau souffle pour continuer ce que nous n'avons pas pu achever». «Ma modeste personne ne vous abandonnera jamais, je reste et demeure "Jaune et noir"», a-t-elle affirmé.

Elu à l'unanimité, l'ancien 1^{er} vice-président, Roland Yoka Dimi, succède à la présidente sortante. Il s'est engagé publiquement à redonner espoir et vie à la section. «Nous devons redonner le goût du basket-ball à nos athlètes et à nos enfants. Si au niveau du football, notre club fait des exploits, nous devrions également suivre», a-t-il indiqué.

Une ère nouvelle s'ouvre aux Diabes du basket pour replacer cette section en orbite.

G.-S.M.

Le bureau exécutif élu : Roland Yoka Dimi (Président), Diallo Mamadou (1^{er} vice-président), Landry Mberé Boya (2^e vice-président), Franne Soumbou (3^e vice-président), Chefor Demeveng (4^e vice-président), Clémence Marcelle Moukengué (Secrétaire générale), Melraph Tchibinda (Secrétaire général adjoint), Nelia Massamba (Trésorière générale), Arnaud Kouidiabanga (Trésorier général adjoint), Mikhael Aivanhov Atipo (Intendant général). Membres : Hermann Kounta, Emile Kodja et Arnaud Koubadianga.

APRES LA QUALIFICATION DES DIABLES-ROUGES U-20

Le réveil congolais

Après les Diabes-Rouges A' qualifiés pour la phase finale du CHAN (Championnat d'Afrique des nations) qui aura lieu début janvier en Algérie, le football congolais sera aussi présent début mars prochain à la phase finale de la CAN U-20 en Egypte. Et une autre sélection pourrait s'adjuger son ticket pour la CAN de sa catégorie, celle des U-23 : les Diabes-Rouges ont décidé de bouffer du lion !

On croyait le football congolais moribond, et voici qu'il nous administre un autre cinglant démenti en remportant haut la main le tournoi des qualifications pour la CAN des moins de 20 ans, zone UNIFFAC, que Brazzaville a abrité du 8 au 14 décembre. Tous les observateurs pensaient que le Cameroun et la RDC survoleraient ce tournoi. Sur le papier, ils faisaient figure d'épouvantail. Mais c'était sans compter avec les Diabes-Rouges, qui n'ont pas laissé passer l'occasion d'obtenir leur ticket à la maison, ajoutant ainsi leur nom sur la liste des pays devant participer en mars prochain en Egypte à

la phase finale.

Après une entrée mitigée dans la compétition face au Cameroun (1-1), l'on disait pourtant que le ticket que convoitaient les Diabes-Rouges U-20 à la maison ne serait pas une sinécure. Finalement, ce nul a eu le don de les doper, puisqu'ils ont mis le turbo pour mettre à genoux leurs deux derniers adversaires, d'abord la RCA (3-1), lors de la deuxième journée, ensuite et surtout la RDC (3-0) lors de la dernière journée.

On ne les attendait pas vraiment pour gagner, mais les Diabes-Rouges U-20 se sont signalés par leur excellent état d'esprit sur le terrain, un talent et une ténacité qu'on ne leur connaissait pas.

Du reste, les statistiques illustrent à merveille la supériorité des Congolais coachés par un vieux briscard, en l'occurrence Joseph Marie Madianguéla "Madis". Pour trois matches disputés, ils ont inscrit sept buts et n'en ont encaissé que deux ! Et si César Oyeli Nguesso et Déo Gracias Gloire Bassinga, leurs attaquants de feu, ont inscrit chacun deux buts, comme le

Centrafricain Romain, Déo Gracias a été, en sus, élu «Meilleur joueur» du tournoi.

On continue cependant de s'interroger sur la réelle dimension du succès des Congolais à domicile. Comment ont-ils pu gagner sans réelle préparation ? Certains parlent tout simplement d'accident. D'autres justifient ce succès inattendu par le peu d'intérêt que les autres équipes ont accordé à ce tournoi. Mais personne ne peut nier que les Diabes-Rouges U-20 ont joué et bien joué au ballon.

Brazzaville n'était qu'une bataille, mais pour aller s'imposer en Egypte en mars prochain il faudra aux Congolais une artillerie plus lourde et mieux préparée. Ceux qui ont ce football en charge l'ont certainement compris.

Jean ZENGABIO

Tous les résultats: Congo-Cameroun (1-1), RDC-RCA (0-1), RCA-Congo (1-3), Cameroun-RDC (1-1), RCA-Cameroun (1-0) et Congo-RDC (3-0).

Classement: 1. Congo (7 points). 2. RCA (6 points). 3. Cameroun (2 points). 4. RDC (1 point)

SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFEJES A BRAZZAVILLE

Le concours du logo est lancé

Le ministère de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi organise un concours sur la création du logo de la 39^e Conférence ministérielle de la CONFEJES (Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie), qui se tiendra du 24 au 29 mars 2023 à Brazzaville. Il est doté de prix pour les trois meilleures réalisations.

La période du concours va du 19 décembre 2022 au 5 janvier 2023, date limite du dépôt des dossiers de candidatures, à en croire un communiqué du chargé de mission CONFEJES, Benjamin-Alphonse Loukakou. N'est pas candidat à ce concours qui veut. Il n'est ouvert qu'à tout postulant de nationalité congolaise sans distinction de sexe. Pour toute information,

les intéressés devront se rendre au gymnase Henri Elendé, à proximité du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, ou appeler aux contacts WhatsApp ci-après : 06 607 99/05 547 75 77.

La 39^e Conférence ministérielle de la CONFEJES se tiendra sous le thème : «La jeunesse, le sport et le loisir, facteurs de relance post-Covid 19 en faveur du développement durable».

G.-S.M.

OFFRE D'EMPLOI - AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS:

GENERAL SERVICES OFFICE ASSISTANT (ASSISTANT AUX SERVICES MOYENS GENERAUX)
AUTOMOTIVE MECHANIC (MECANICIEN AUTO)
DATE D'OUVERTURE DES OFFRES: 19 DECEMBRE, 2022
DATE DE CLOTURE: 03 JANVIER, 2023
EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web : <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'oeuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ECONOMIQUE RELATIVE A L'OFFRE ET LA DEMANDE DES DENREES ALIMENTAIRES DE BASE INTEGRANT LES CAPACITES TECHNIQUES ACTUELLES DE PRODUCTION DE CES DENREES PAR LES ENTREPRISES LOCALES NATIONALES, EN VUE D'UNE MEILLEURE PRIORISATION EN TERMES D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DE CES DENREES ALIMENTAIRES DE PREMIERES NECESSITE ET LA SATISFACTION DE LA DEMANDE NATIONALE

N° 007C/PDAC/2022

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Pour une étude d'évaluation rapide des effets socioéconomiques et environnementaux de la crise causée par la guerre en Ukraine sur l'économie congolaise, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- Être un cabinet ou une firme (documents prouvant l'existence juridique, l'adresse complète et les références de la personne à contacter) ;
- Disposer d'une expertise avérée de la chaîne de valeurs agricoles au sens large (agriculture, élevage et aquaculture) et de la constitution

des bases de données agricoles ;

- Avoir un personnel diversifié avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans dans les domaines de la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires de première nécessité (produire la liste du personnel avec leurs attributions) ;
- Avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique Centrale, en général et en République du Congo, en particulier ;
- Avoir une parfaite connaissance des denrées alimentaires de première nécessité et des entreprises productrices ;
- Avoir une référence avérée dans une mission similaire (à justifier par des documents) ;
- Avoir une expérience dans les projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs des fonds internationaux serait souhaitable.

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives relatives Sélection

et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 25 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE PORTANT SUR LA COLLECTE DES INFORMATIONS DE L'IMPACT DE LA CRISE ALIMENTAIRE ET DE L'INFLATION SUR LES GROUPES VULNERABLES DANS LES ZONES URBAINES ET RURALES, EN VUE DE DISPOSER DES DONNEES FIABLES, PERMETTANT DE RENFORCER LA RESILIENCE DE CES GROUPES VULNERABLES FACE AUX PROCHAINES CRISES ALIMENTAIRES

N° 008C/PDAC/2022

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Pour une étude portant sur la collecte des informations de l'impact de la crise alimentaire et de l'inflation sur les groupes vulnérables dû à la crise causée par la guerre en Ukraine sur l'économie congolaise, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- Être un cabinet ou une firme (documents prouvant l'existence juridique, l'adresse complète et les références de la personne à contacter) ;
- Disposer d'une expertise avérée en agroéco-

nomie et en analyses statistiques ;

- Avoir un personnel diversifié avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans dans les domaines de la production, de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires de première nécessité (produire la liste du personnel avec leurs attributions) ;
- Avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique centrale en général et en République du Congo en particulier ;
- Avoir une parfaite connaissance des denrées alimentaires de première nécessité et des entreprises productrices ;
- Avoir une référence avérée dans une mission similaire (à justifier par des documents).
- Avoir une expérience dans les projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs des fonds internationaux serait souhaitable.

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives de la Banque mondiale rela-

tives à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 25 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ETUDE
PILOTE DE FAISABILITE RELATIVE A LA STRATEGIE, L'OPERATIONALISATION
ET LES IMPACTS DES ZONES AGRICOLES PROTEGEES (ZAP)
N° 009C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Dans le cadre du programme relatif à l'amélioration des conditions d'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, il est prévu, entre autres, la création des Zones Agricoles Protégées (ZAP). En effet, pour affiner la stratégie de développement et de construction des ZAP, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- Être un cabinet ou une firme (documents prouvant l'existence juridique, l'adresse complète et les références de la personne à contacter) ;
- Disposer d'une expertise avérée en agronomie, agroéconomie, zootechnie, pêche et aquaculture, analyses statistiques, management et gestion d'entreprise ;

- Avoir une expertise en organisation des producteurs et en sociologie rurale ;
- Avoir une expertise en génie rurale, sociologie rurale et aménagement du territoire ;
- Avoir un personnel diversifié avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans dans les domaines de la production, de la transformation, de la conservation et de la distribution et commercialisation des produits agricoles (produire la liste du personnel avec leurs attributions) ;
- Avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique Sub Saharienne, en général, et en République du Congo, en particulier ;
- Avoir une parfaite connaissance des produits agricoles de première nécessité consommés au Congo et des groupes de producteurs et des entreprises productrices ;
- Avoir une référence avérée dans une mission similaire ou dans toute autre mission de mise en place d'une stratégie de développement agricole (à justifier par des documents).
- Une expérience dans les projets ou programmes financés par la République du Congo ou les fonds internationaux serait souhaitable.

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 25 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE
LA CONSTRUCTION DE LA BANQUE DES GENES DANS L'ENCEINTE DE L'INSTITUT NATIONALE DE RECHERCHE
AGRONOMIQUE (IRA) A BRAZZAVILLE
N° 010C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

En prélude aux travaux de construction de la banque de gènes, il est prévu le recrutement d'un consultant chargé de réaliser les études techniques. A cet effet, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel répondant aux critères ci-après :

- avoir un diplôme supérieur (BAC+4 au moins) dans le domaine des BTP;
 - avoir une expérience, justifiée, similaire à l'objet de l'étude ;
 - avoir une expérience d'au moins 5 ans dans les missions d'architecture ou de Génie-civil ;
 - avoir une maîtrise des logiciels d'Architecture ;
 - avoir une bonne connaissance de l'évaluation des projets de bâtiment.
- Le consultant devra fournir un curriculum vitae détaillé.

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en

juillet 2014».

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
 DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité – Travail – Progrès

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE
 DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFORTATIFS DE LA PISTE AGRICOLE LISSENGUE
 LEWEME, DANS LE DISTRICT DE KOMONO, DEPARTEMENT DE LA LEKOU MOU
 N° 011C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

L'extension de la date de clôture du projet, offre l'opportunité, entre autres, d'exécuter les travaux confortatifs de la piste Lissengué Liwemé dans le district de Komono, département de la Lékoumou. En vue de garantir la qualité des travaux exécutés par l'Entreprise dans le cadre du contrôle et de la surveillance, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement

d'un consultant individuel. Pour ce faire, il devra fournir :

1. un curriculum vitae détaillé ;
2. une copie du diplôme, légalisée par les Autorités compétentes, de niveau BAC+2 au moins en Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
3. une preuve de la conduite d'au moins trois (3) missions de contrôle et de surveillance environne-mentale et sociale des travaux de construction des infrastructures rurales réalisées au cours des cinq (5) années précédentes. (Certificat de travail/ Attestation de bonne fin de prestation/Contrat).

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants par les

Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
 DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité – Travail – Progrès

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
 CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFORTATIFS DE LA PISTE AGRICOLE
 KENGUE KIMBPOTO, DANS LE DISTRICT DE ZANAGA, DEPARTEMENT DE LA LEKOU MOU
 N° 012C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

L'extension de la date de clôture du projet, offre l'opportunité, entre autres, d'exécuter les travaux confortatifs de la piste Kengué Kimboto, dans le district de Zanaga, département de la Lékoumou. En vue de garantir la qualité des travaux exécutés par l'Entreprise dans le cadre du contrôle et de la surveillance, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement

d'un consultant individuel. Pour ce faire, il devra fournir :

1. un curriculum vitae détaillé ;
2. une copie du diplôme, légalisée par les Autorités compétentes, de niveau BAC+2 au moins en Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
3. une preuve de la conduite d'au moins trois (3) missions de contrôle et de surveillance environne-mentale et sociale des travaux de construction des infrastructures rurales réalisées au cours des cinq (5) années précédentes. (Certificat de travail/ Attestation de bonne fin de prestation/Contrat).

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale relative à la Sélection et Emploi des Consultants par

les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Cinq perroquets gris du Gabon relâchés dans nature !

Le ministère de l'Economie forestière a reçu le 12 décembre, à Brazzaville, cinq perroquets gris du Gabon. Détenus en captivité par des particuliers depuis plusieurs années, leurs propriétaires les ont remis volontairement. Ils ont ensuite été transportés à la réserve naturelle de Tchimpounga où ils seront relâchés dans la nature.



Une vue de perroquets

La remise de ces cinq perroquets gris du Gabon est le résultat d'une campagne de sensibilisation menée par l'ONG «Kobatela Mabelé» auprès des propriétaires. Cette ONG, engagée dans la préservation de la biodiversité, demande à tous ceux qui détiendraient les espèces animales vivants chez eux de les restituer aux autorités. L'appel a été entendu puisque des propriétaires ont restitué les volatiles qu'ils avaient par devers eux. Un geste significatif pour la survie de ces espèces en voie de disparition. Ils ont ensuite regagné leurs domiciles en toute quiétude. Cet acte devrait pousser tous ceux qui hésitent encore à emboîter le pas.

Les cinq perroquets ont été confiés à la Réserve de Tchimpounga, où ils recevront les soins appropriés de l'équipe de vétérinaires de l'Institut Jane GOODALL, avant d'être lâchés dans la nature. Le ministère de l'Economie

forestière et le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune Sauvage (PALF) ont assuré toute la logistique nécessaire pour le transport de ces perroquets de Brazzaville à Tchimpounga, dans le Département du Kouilou.

Les animaux sauvages ne sont point des objets de divertissement, moins encore des animaux de compagnie. Ils peuvent être porteurs de zoonose, c'est-à-dire des maladies infectieuses qui passent de l'animal à l'homme. Aussi est-il important de ne pas les capturer, les abattre, les blesser ou de les détenir en famille. En République du Congo, le perroquet gris du Gabon est parmi les espèces animales intégralement protégées, suivant la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

Pour rappel, plusieurs individus ont été interpellés ces

deux dernières années dans quelques localités du pays pour délits de détention, circulation et tentative de commercialisation de perroquets gris du Gabon, grâce aux éléments de la Gendarmerie nationale et des Eaux et forêts, avec l'appui technique du PALF. Ils encourrent cinq ans maximum d'emprisonnement ferme.

Il est demandé à tous ceux qui détiennent les espèces animales de les remettre volontairement aux autorités. Ils n'encourent aucune poursuite judiciaire. Pour le bien-être des animaux, il n'est pas bon de les relâcher soi-même dans la nature, de les remettre au ministère de l'Economie forestière qui saura les mettre à disposition des experts pour leur réintégration réussie dans la nature.

V. M.

WELCOME TO WALCKER-TECH NOS PRESTATIONS



CAMERA DE SURVEILLANCE



ASCENSEUR



SÉCURITÉ INCENDIE



CONTRÔLE D'ACCÈS



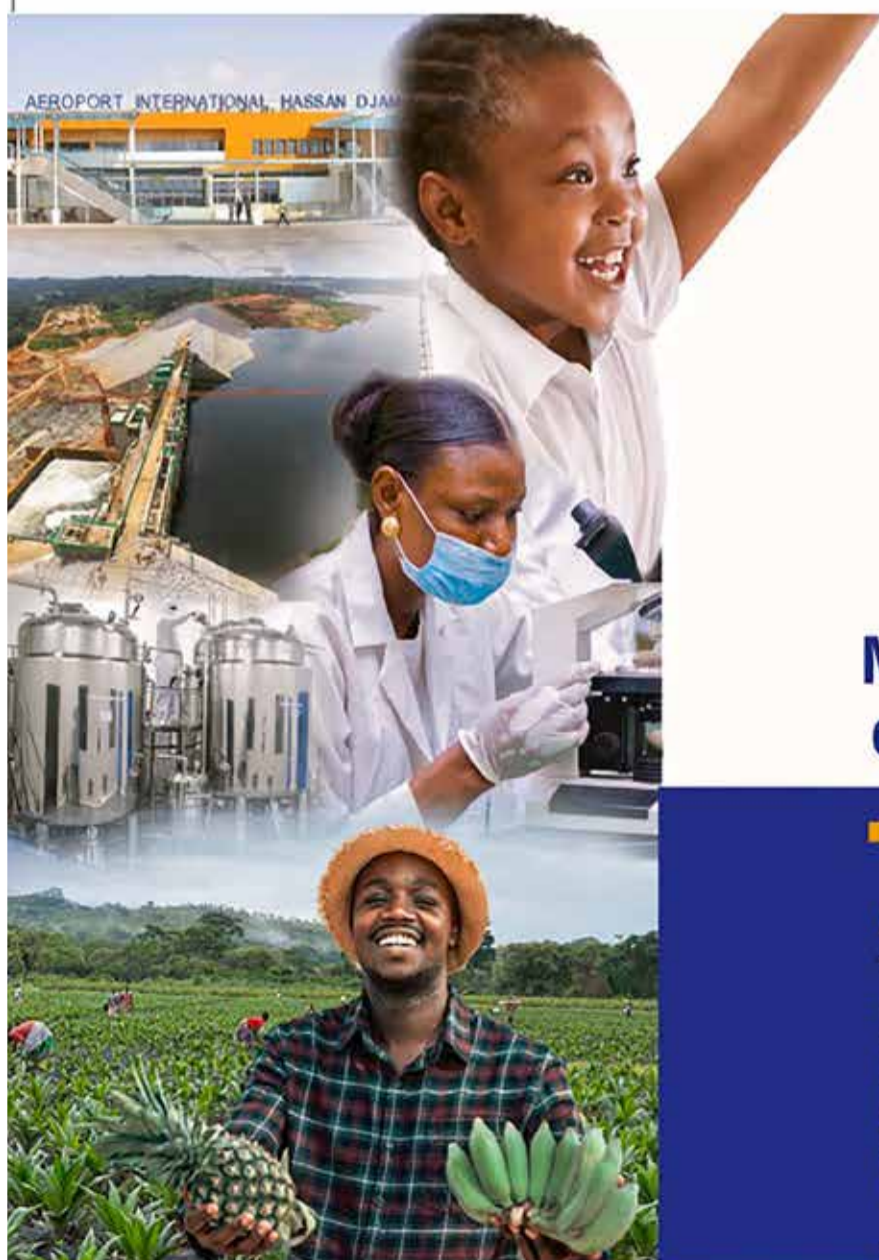
+242 06749 4456
22613 5620

contact@walcker.tech

www.walcker.tech

22, rue M'Bochi, Poto-Poto,
Brazzaville République du Congo.

Exé-InsertPress_BDEAC-Congo-18cmx27,5cm.pdf 2 13/12/2022 12:16



Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne « BDEAC 6% NET 2022 - 2029 »

Mettons notre épargne au service
de notre développement durable

78 milliards F CFA

Période de souscription : Du 07 au 21 décembre 2022

Prix de l'obligation : 10 000 (dix mille) FCFA

Souscription minimale : 10 (dix) obligations

Maturité : 7 (sept) ans

Le document d'information a été enregistré par la COSUMAF sous le N° COSUMAF - APE - 06/22

Arrangeurs et chef de file :

